

Rapport d'activité 2014

des services de la province Sud



SOMMAIRE

I. PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE	5
A. Les domaines de compétences et chiffres clés	6
B. Indicateurs financiers de la collectivité	7
C. Organisation générale et moyens humains	8
II. RAPPORTS D'ACTIVITE 2014 DES DIRECTIONS	11
POLE DEVELOPPEMENT DURABLE	
DENV - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT	12
DDR - DIRECTION DU DEVELOPPEMENT RURAL	15
DEFE - DIRECTION DE L'ECONOMIE, DE LA FORMATION, ET DE L'EMPLOI	19
POLE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	
DEPS - DIRECTION DE L'EQUIPEMENT	23
DL - DIRECTION DU LOGEMENT	28
DFA - DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMENAGEMENT	31
POLE EDUCATION JEUNESSE ET VIE SOCIALE	
DES - DIRECTION DE L'EDUCATION	35
DPASS - DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE	39
DC - DIRECTION DE LA CULTURE	43
DSL - DIRECTION DES SPORTS ET LOISIRS	46
MDF - MAISON DE LA FEMME	49
POLE FONCTIONNEL	
DFI - DIRECTION DES FINANCES	51
DSI - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	55
DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES	58
DJA - DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GENERALE	61



The background features a series of overlapping, stylized human profiles in shades of blue, facing right. Below the profiles is a zigzag pattern of horizontal lines, also in shades of blue, creating a layered, geometric effect.

I. PRESENTATION DE LA COLLECTIVITE

A. Les domaines de compétences et chiffres clés

La loi organique 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie fixe notamment l'organisation, le fonctionnement et les attributions des trois provinces, et leur confère une compétence « de droit commun », c'est-à-dire couvrant toutes les compétences non dévolues à l'Etat et à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique, et aux communes par le code des communes de la Nouvelle-Calédonie (compétences d'attribution).

Superficie : 7 012 km² - 13 communes (hors Poya, partagée entre provinces Sud et Nord)

Population : 199 983 hab. soit 75% de la population totale de la Nouvelle-Calédonie (recensement 2014)

3 aires coutumières : Djubéa Kapone, Xaracuu et Ajie Aro

95 écoles publiques, 20 collèges publics

Taux de natalité NC : 17 pour mille en 2012 (10,3 en UE27)

Taux de mortalité infantile NC : 3,9 pour mille en 2012 (3,8 en UE27)

Taux de chômage : 5 % estimé en 2014 en province Sud (10,7 en UE27)

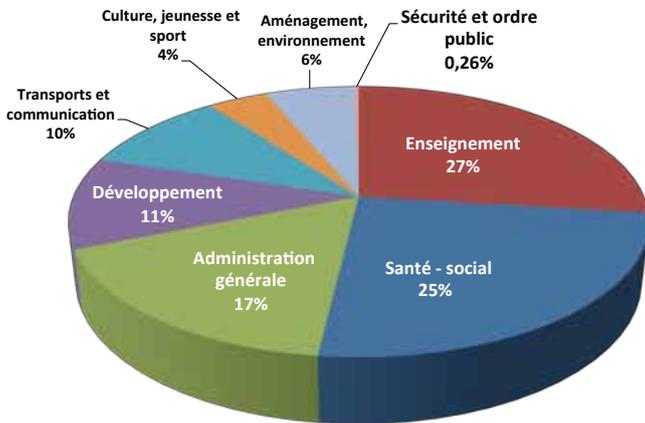
La province Sud est administrée par une assemblée élue au suffrage universel qui compte 40 conseillers provinciaux, dont 32 siègent au Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Le président dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en assemblée ou par le bureau. Il est assisté de trois vice-présidents et d'un cabinet.

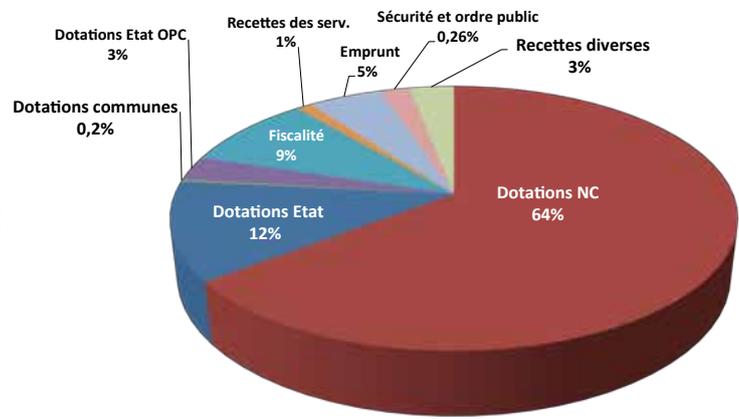
En 2014, le secrétariat de l'assemblée a organisé 66 réunions de commissions et 10 assemblées de province qui ont abouti à l'adoption de 34 délibérations.

B. Indicateurs financiers de la collectivité

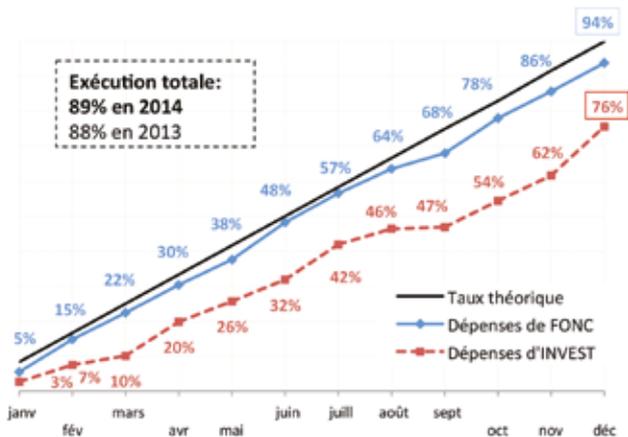
Dépenses réalisées en 2014 :
56 662 MF



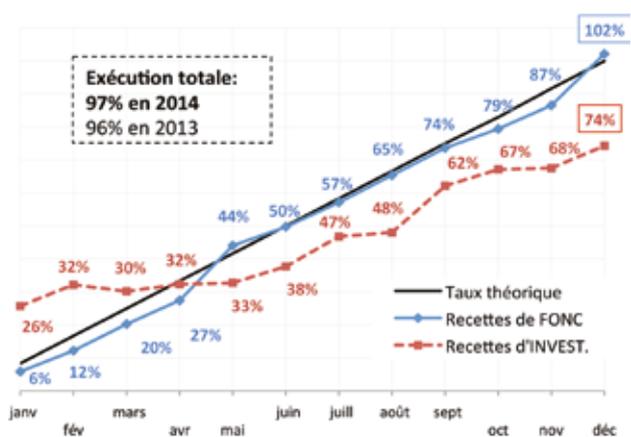
Recettes réalisées en 2014 :
55 958 MF



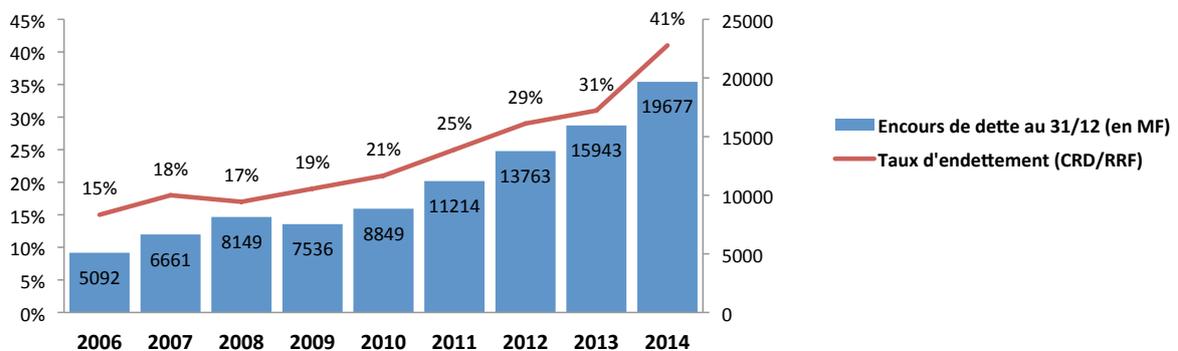
Taux de réalisation des dépenses



Taux de réalisation des recettes



Endettement de la province Sud



Délais de paiement moyens 2014 :

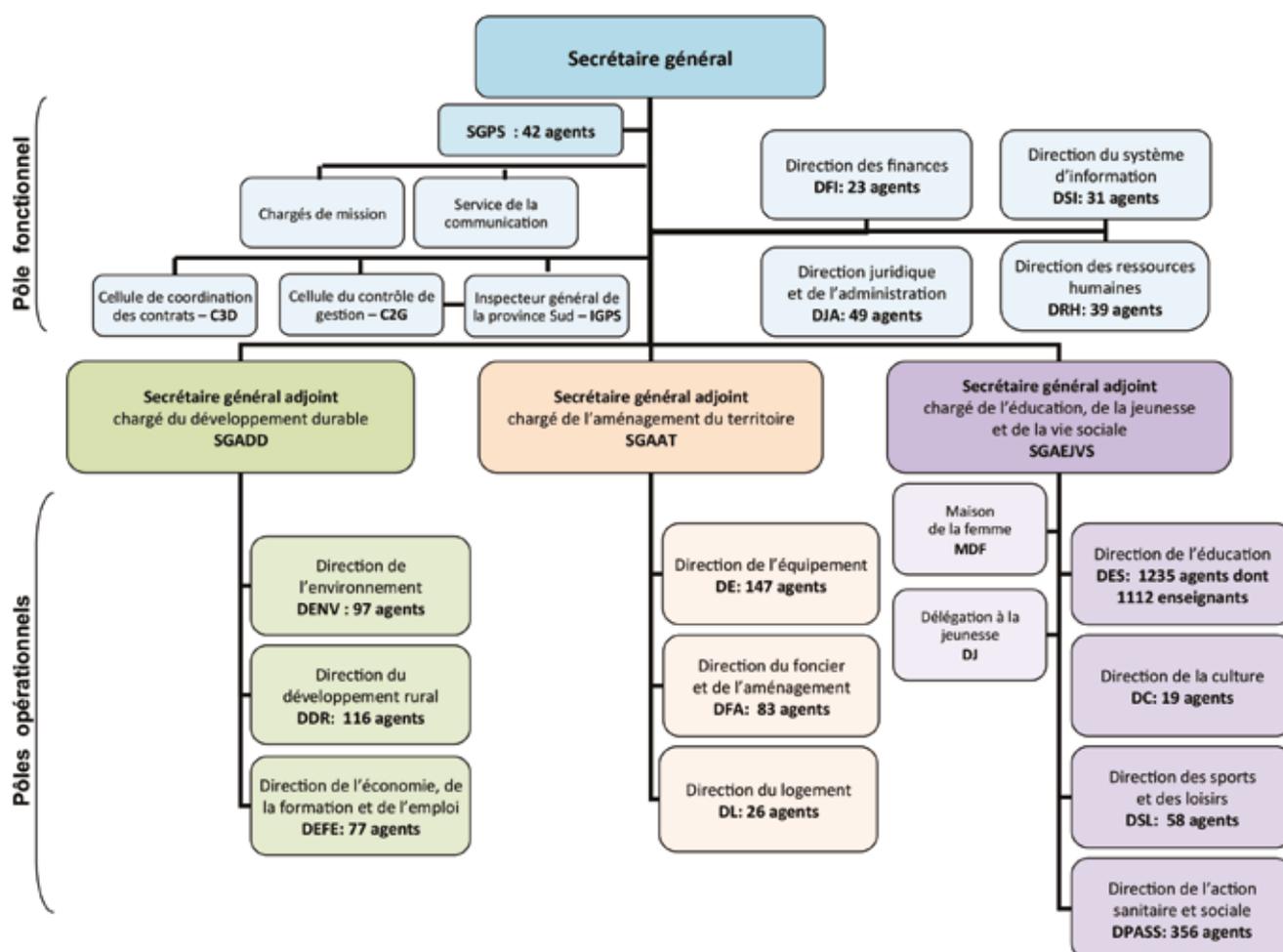
Ordonnateur : 14 jours
Payeur : 5 jours
Total : 19 jours

C. Organisation générale et moyens humains

Au 31/12/2014, les effectifs provinciaux s'élèvent à 2 400 agents, dont 1 100 enseignants du primaire.

82% de l'effectif est fonctionnaire, 12% en CDI, 6% en CDD, 0,5% sous convention collective.

En outre, 560 personnes ont bénéficié du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC) en 2014.



L'organisation administrative est répartie en pôles de compétences fonctionnels (DFI, DRH, DSI, DJA) et opérationnels (développement durable : DENV, DDR, DEFE ; aménagement du territoire : DEPS, DFA, DL ; éducation, jeunesse et vie sociale : DES, DC, DSL, DPASS, Délégué Jeunesse, MDF).

Le **service de la communication**, ainsi que **des chargés de missions sur des thématiques particulières** dépendent directement du secrétariat général.

D'autres missions sont rattachées au secrétariat général :

- La **cellule de coordination des contrats de développement** qui assure la coordination entre les directions provinciales et les différents partenaires des contrats de développement et d'agglomération (contrats signés pour une période de 5 ans avec l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les provinces, les communes de la province Sud). Le contrat actuel court jusqu'en 2015 et doit être prolongé d'un an. La cellule assure également le suivi des contrats locaux de sécurité ainsi que le plan local d'insertion par l'économie d'une commune. L'activité de la cellule en 2014 a été marquée par la mise en œuvre de l'évaluation globale des contrats de développement commandé par l'Etat à l'échelle pays.
- La **cellule de contrôle de gestion** dont les principales missions d'aide au pilotage de la collectivité reposent sur le contrôle externe et l'audit des « satellites » de la collectivité (entités subventionnées, sociétés d'économie mixte...), ainsi que sur des missions de contrôle et de conseil internes (conception, exploitation et suivi d'indicateurs, analyse et communication financière de la collectivité, études ponctuelles d'opportunité, de mesure d'impact de réformes...etc.).
- Une **inspection générale de la province Sud** a été créée par délibération n°23-2014 du 17 octobre 2014 avec une mission générale de contrôle, de conseil et d'évaluation en matière administrative, économique et financière (la cellule de contrôle de gestion a été rattachée à cette inspection). En 2014, l'inspecteur général a engagé deux contrôles de conformité ayant trait à la commande publique et aux cessions de créances et qui ont débouché sur des travaux de contrôle plus larges à mettre en œuvre en 2015, afin d'améliorer la performance dans ces domaines.

Par ailleurs, la province s'appuie sur la **DIMENC** pour ses **activités industries, mines et carrières**. Ainsi, 2014 a connu une activité importante à ce titre, avec notamment, en collaboration avec la DENV :

- les suites de la fuite d'acide survenue les 6 et 7 mai 2014 à l'usine de Vale-NC (organisation de réunions publiques, prise d'un arrêté de reprise sous conditions, réactivation du comité d'information, de concertation et de surveillance de l'usine de Goro, qui a tenu 4 réunions en 6 mois) ;
- la préparation d'une loi du pays permettant de repousser les délais accordés à l'administration pour instruire la demande d'autorisation d'exploitation minière de Vale-NC ;
- l'adoption de 11 arrêtés ICPE, de 15 arrêtés mines et de 5 arrêtés carrières.

La partie suivante décline l'activité 2014 de chacune des directions provinciales des trois pôles opérationnels et du pôle fonctionnel.



The background features a series of stylized human profiles in various shades of blue, arranged in a row and facing right. The profiles are layered, with some appearing more prominent than others, creating a sense of depth and movement. The overall aesthetic is clean and modern.

II. RAPPORTS D'ACTIVITE 2014 DES DIRECTIONS

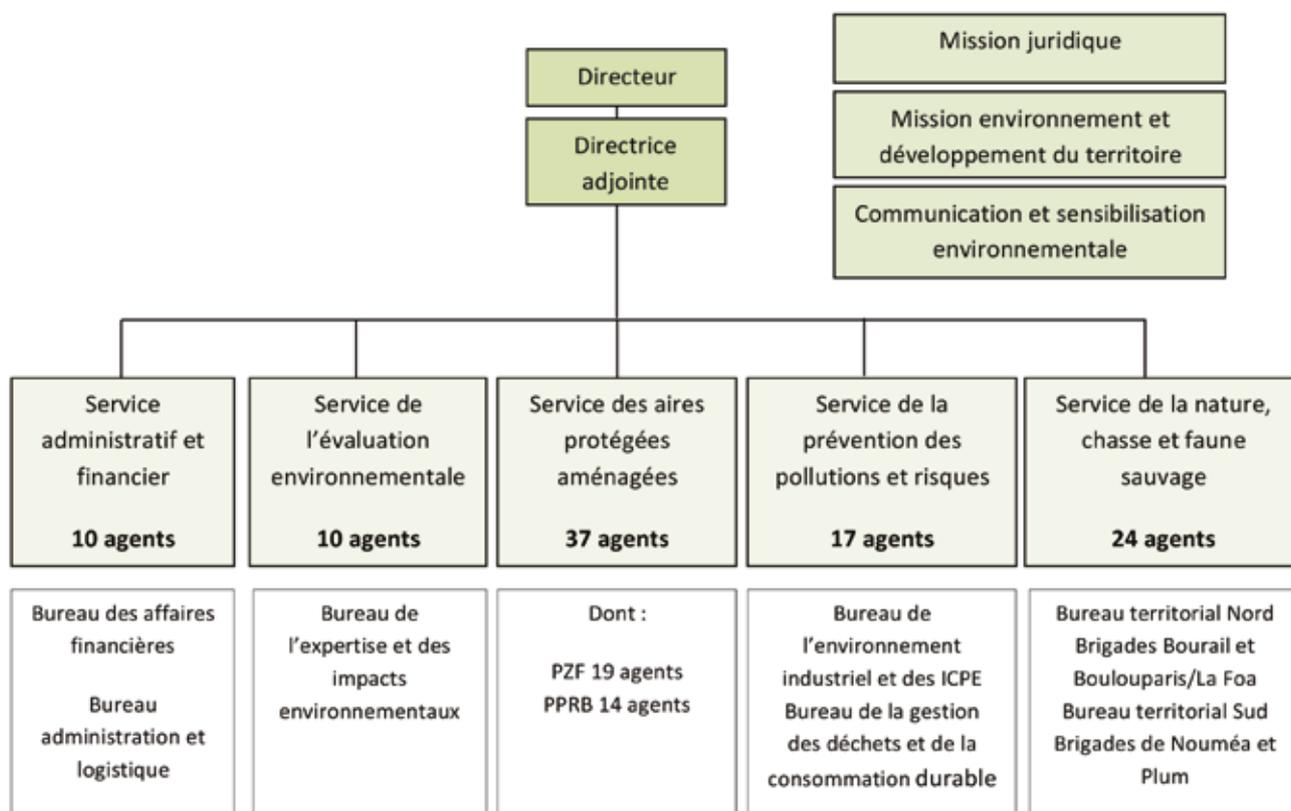
DENV - DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

La direction de l'environnement est chargée de préparer et de mettre en œuvre la politique de la province en matière d'environnement et de coordonner les actions de la province dans ce domaine. Elle participe à l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre des différentes politiques sectorielles de la province.

Moyens humains

Au 31 décembre 2014, la DENV comptait 106 agents répartis sur 5 services dont les 2 parcs. L'effectif est composé de 64 fonctionnaires, 33 contractuels, 5 agents PPIC et 4 services civiques.

75% du personnel exerce des fonctions relevant du cadre technique.



Moyens financiers

Le budget 2014 de la DENV s'élevait :

En dépenses, à 1,49 milliard de francs, réalisé à hauteur de 87,3 %.

Les opérations d'investissement ont été mandatées pour un montant de 586,3 millions de francs.

Les dépenses de fonctionnement se montent à 716,3 millions de francs.

En recettes, à 459 millions de francs, réalisé à hauteur de 23,75 %.

Les opérations financées dans le cadre de la TAP, soit environ 62 millions de francs, ont été soit reportées, soit diminuées.

Dans le cadre de l'ADEME, il était attendu une recette de 118,8 millions de francs. Seuls 9,5MF ont pu être appelés clôturant ainsi la convention de 2009. Les appels de fonds sur les autres tranches n'ont pas pu être lancés du fait du faible taux de réalisation en dépenses (ex : Ademe 2011 : problème de foncier sur la commune de Yaté) ou encore du fait de l'attente d'un avenant de prolongation pour la tranche 2008 (report validé le 22/01/2015).

Dans le cadre de la Convention pour la conservation de la biodiversité (CCB, signé le 7 mai 2009 avec Vale Nouvelle-Calédonie), la non réalisation de l'ouvrage de franchissement de la rivière blanche au PPRB est la principale raison du non recouvrement. Cette recette a été annulée.

Actions 2014

Direction

- Projet de réorganisation (adoption par l'assemblée en mars 2015)
- Projet de direction (finalisé en juillet 2015)
- Projet de modification du code de l'environnement (adoption par l'assemblée en juin 2015)

Service de la Prévention de la Pollution et des Risques (SPPR)

Modernisation de la gestion des déchets :

- Lancement de la filière de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) : Près de 500 tonnes de DEEE collectés à fin 2014 (opération stock historique en avril + dispositif pérenne organisé par Trecodec via REP)
- Réhabilitation des anciens dépotoirs sauvages : 360M F CFP engagés par la PS pour 8 sites, 100% des travaux réalisés à Yaté, 95% sur le site de Bouloupari, 60% sur le site de Bouloupari/Tontouta

Encadrement Vale : 1 accident majeur (6-7 mai 2014) mobilisant plusieurs services de la DENV, suivi de l'arrêt des installations sur plusieurs semaines et la remise en place du CICS (4 réunions). 10 visites de sites (dont 1 PV), traitement de 24 dossiers (avis, arrêtés) dont 4 ont abouti sur des autorisations de défrichement cumulant 25 ha.

Convention pour la Conservation de la Biodiversité avec Vale-NC (CCB) : Lancement de la révision de la CCB et d'une nouvelle programmation pour la période 2016-2020.

Mines : 26 dossiers traités. Participation à 10 commissions minières communales. Dès le second semestre, l'accent a porté prioritairement sur les centres miniers de Thio (Thio) et Ada (Mont Dore),

Gestion des pollutions : 60 signalements (dont 27 pollutions et 13 mortalités), ayant donné lieu à 21 interventions de la DENV et à 14 suites diverses.

ICPE : 62 dossiers reçus, dont 41 déclarations, 2 soumis à autorisation simplifiée et 7 soumis à autorisation. 43 arrêtés, 47 réceptionnés, 49 demandes de compléments et 2 PV ont été délivrés. 80 visites d'inspection et 5 enquêtes publiques ont été effectuées.

Aduction d'Eau Potable (AEP) :

- maîtrise d'œuvre pour l'AEP Ouaménie-Bourake à partir de la Ouenghi, en remplacement du pompage existant
- lancement du marché, suivi du chantier 1ère tranche (130 millions de francs sur CD 2011-2015). Fin des travaux prévue courant octobre 2015.
- conduite d'opération des travaux de la nouvelle tranchée drainante à la Ouenghi, pour alimenter le secteur de Ouaménie-Bourake et le village de Bouloupari. Attribution des travaux d'un montant de 25 624 253 francs (démarrage mi 2015).

Service de l'évaluation environnementale et des Aires Protégées Aménagées (SAPA) (hors PZF et PPRB)

Aménagements :

- Pose des mâts sur les îlots de la Corne Sud du Grand Lagon Sud (cofinancement européen via INTEGRE)
- Inauguration des travaux de restauration des pistes de Leprédour
- Finalisation du sentier botanique des chutes de la Madeleine
- Rénovation de farés et construction d'un nouveau grand faré à Bois du Sud
- Sécurisation et agrandissement du site de Netcha et des chutes de la Madeleine
- Renforcement des mouillages sur l'îlot Amédée (+ 20 % de mouillage, à destination des « gros » navires)
- Agrandissement de la zone de mise en défens au profit de la sterne néréis sur l'îlot Amédée

Participation à des manifestations de sensibilisation : Journée mondiale de l'Eau, Netchaventure, Gigawatt.

Etudes et partenariats : Construction partenariale de la Red List Authority (RLA) locale pour l'évaluation du statut UICN des espèces locales.

160 avis et 69 arrêtés instruits, 54 visites et 27 inspections

Parc Provinciale de la Rivière Bleue (PPRB)

Fréquentation : 35 984 visiteurs en 2014 (30 090 en 2013 : + 20%)

Sensibilisation et éducation environnementale : Communication sur le suivi des populations de cagous sauvages au sein du PPRB depuis 30 ans (Population initiale de 60 individus en 1982 ; Population de 700 individus en 2009 ; 100 K F/an appâts toxiques, tps agents : 700 hrs/an)

Aménagement :

- Réhabilitation des espaces d'accueil du public dans la haute vallée de la rivière Bleue : farés abris, blocs sanitaires et coins feux – Aire Péetroglyphe/Vieux refuge (Budget 12,5 M F Réceptionnée novembre 2014)
- Réhabilitation de 3 captages d'adduction en eau (la Source, les Electriques, Bon Secours) et adduction en gravitaire de l'aire d'accueil centrale du Pont Pérignon (Budget respectivement 1,4 M F et 3,3 M F Réceptionné novembre 2014)

Parc Zoologique et Forestier (PZF)

Fréquentation : 104 653 visiteurs, soit une hausse de 6,11% (augmentation constante depuis 2012).

Le pourcentage de gratuité reste bas (46%) comparé à d'autres années.

Hausse de + 45% des croisiéristes par rapport à 2013, pour un marché en expansion.

Recettes enregistrées : 20 161 688 F, soit une hausse de 6% par rapport à 2013.

Nombre d'abonnements annuels vendus (852) en hausse de 31%.

Sensibilisation et éducation environnementale :

- Participation à « Un été au ciné » : 3 projections, 2 449 spectateurs
- Ateliers « les mercredis nature au parc forestier » menés par Animasciences (50 enfants en tout)
- Expositions : RAMSAR expo biodiversité dans la Maison de la nature et allée centrale
- Accueil d'un centre aéré organisé par Pasport
- Recondaction des ateliers de zoothérapie avec les enfants autistes de l'ISA (nouvelle formule, en visite libre et à la mini-ferme)
- Journées portes-ouvertes : Fête de la musique (2 200 visiteurs), Noël du personnel de la province Sud (1 400 personnes).

Aménagements :

- sentier « La forêt dans la ville » : Fin de la construction de franchissements/protections, Evacuation des eaux usées, Travaux de terrassement (enrochements pour élargissement de la route et passage du gué), Entretien des plantations
- Audits et diagnostics divers : Accessibilité du public en situation de handicap, Sécurité et procédures, Expertise de l'état des pins colonnaires
- Réseaux secs : Fin des travaux d'électrification secteur « lacs/cuisine » (y compris connexion internet pour le bureau des soigneurs), DCE et consultation pour les travaux de mise aux normes des secteurs entrée/maison Nature/docks techniques
- Réseaux assainissement : élaboration du DCE
- Réfection clôture périphérique sur environ 700 ml
- Voirie : Point à temps sur routes principales, Réfection route service soigneurs, Préparation marché réfection voirie, tranches II et III (par DEPS)
- Mise en place de sols souples aux aires de jeu,
- Réfection des bureaux des soigneurs

Service de la Nature, de la Chasse et de la Faune Sauvage (SNCFS)

Plus de 4 000 personnes contrôlées, dont 2 000 embarcations sur le plan d'eau, avec un développement des contrôles inopinés aux mises à l'eau, sur des créneaux horaires atypiques et en coordination parfois avec les gendarmeries maritimes.

72 PV traités, 95% des infractions concernant les milieux marins (essentiellement des dépassements de quota autorisé à la pêche par jour et par bateau, l'emploi d'engins et de matériels de pêche irréguliers et le constat d'actes prohibés au sein des aires provinciales marines protégées).

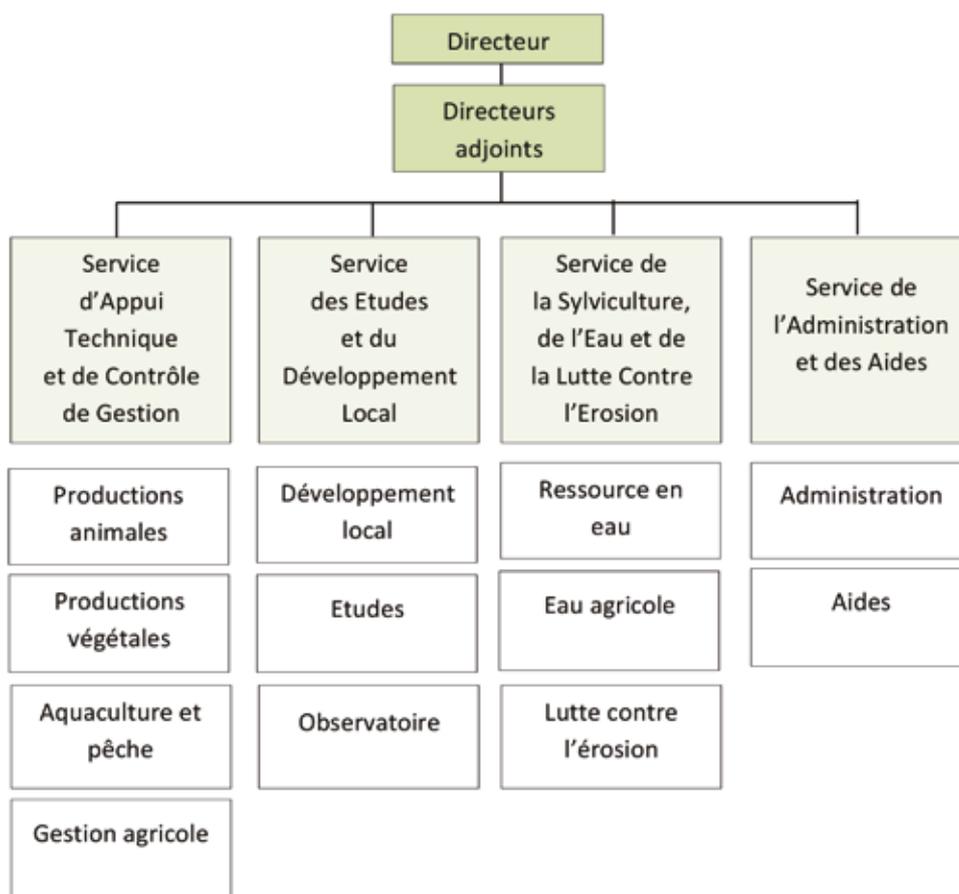
DDR - DIRECTION DU DEVELOPPEMENT RURAL

La DDR a pour mission principale de développer l'économie et l'emploi dans les milieux rural et maritime afin de favoriser le maintien de l'emploi en zones rurales. Elle oriente et développe les productions agricoles pour le marché local et l'exportation, dans le respect de l'environnement et des consommateurs. Elle observe et analyse l'évolution du milieu agricole afin de mieux orienter les stratégies de développement territoriales. Elle intervient également dans le domaine de la gestion de la ressource en eau et de la lutte contre l'érosion. Grâce à son réseau d'agents en Brousse, elle propose une expertise et un accompagnement de proximité.

Moyens humains

En 2014, la DDR compte cent dix-sept agents répartis en quatre services et des métiers différents :

- ✓ appui technique et conseil de gestion (SATEG-60) avec des techniciens dans les domaines de l'agronomie, de l'élevage, de l'aquaculture, de la pêche et de la gestion ;
- ✓ études et développement local (SEDEL-22) avec des développeurs dans les domaines de l'observation et de l'animation territoriale, de l'agroalimentaire et de la lutte phytosanitaire intégrée ;
- ✓ sylviculture*, eau et lutte contre l'érosion (SSELCE-16) avec des aménageurs dans les domaines de l'hydraulique et de la lutte contre l'érosion (montagnes et berges) ;
- ✓ administration et aides (SAA-14) avec des administrateurs (RH, finances et subventions).



* Les forestiers ont quitté le SSELCE en 2012 pour rejoindre la SAEM Sud Forêt

Moyens financiers

Budget et exécution budgétaire 2014, en recettes et en dépenses

Le budget dépenses 2014, actualisé des reports 2013 et du budget supplémentaire s'est élevé à deux milliards deux cent quarante-trois millions (2 243 000 000) de francs (onze programmes et quarante-cinq opérations) :

- ✓ un milliard deux cent quatre-vingt-six millions (1 286 000 000) de francs en section de fonctionnement, exécuté en mandatement + engagement à hauteur de 96% (90% en chiffre d'affaires réel) ;
- ✓ neuf cent cinquante-sept millions (957 000 000) de francs en section d'investissement, exécuté en mandatement + engagement à hauteur de 81% (76% en chiffre d'affaires réel).

Les recettes, provisionnées à hauteur de trois cent quatre-vingt millions (380 000 000) de francs, relèvent des versements de la Nouvelle-Calédonie et de l'APICAN liés à la délégation de gestion de la ressource en eau. Les recettes propres à la direction du développement rural sont générées pour vingt-quatre millions (24 000 000) de francs par les prestations du département de gestion agricole et par les ventes de bétail de la station zootechnique.

Actions 2014

Notre année 2014 a été dominée par les « Assises du développement rural » :

Cet évènement majeur a fait l'objet d'une importante préparation en collaboration avec la Chambre d'agriculture. La direction entière a été mobilisée dès juin 2014 pour un travail important de préparation. Fin octobre 2014, durant quatre journées, ce sont mille professionnels et techniciens qui ont répondu présents pour échanger avec la province et la chambre, avec pour objectif d'avancer « vers une plus grande autosuffisance alimentaire » (thème des assises). Des réunions ont été tenues filière par filière ou sur des sujets transverses, au cours de seize ateliers et durant quatre jours à La Foa et à Nouméa. La direction et la chambre ont partagé l'animation et la direction a assuré la prise de notes.

Il s'est ensuite agi de travailler à la restitution de ces assises à leurs participants par des propositions de politique publique agricole novatrices, à annoncer au cours d'une nouvelle séance publique. Pour ce faire, un séminaire de dix jours pleins s'est à nouveau tenu filière par filière en février 2015 entre la province, le prestataire et la chambre. Puis, en mars, un dernier séminaire, sur le même format et durant trois jours, a clos ces travaux en matière de sujets transverses. La politique publique agricole provinciale (PPAP) commençait à se dessiner en visant 2025 et pouvait être présentée pour avis préalable aux professionnels de chaque filière rencontrés en avril par la province et la chambre au cours d'une dizaine de réunions.

Mi-juin 2015, ce sera la restitution de la future PPAP aux agents provinciaux tout d'abord, puis aux agriculteurs, éleveurs et aquaculteurs conviés à Bourail, tout comme nos autres partenaires du développement rural.

Sur le plan qualitatif, les faits les plus importants de l'année 2014 sont les suivants concernant les principales filières agricoles et aquacoles suivies par la direction :

- une production de viande bovine qui augmente de 6 % à 3 500 T (donnée provisoire), notamment du fait de certains abattages provoqués par la sécheresse, ce qui relève de cinq points le taux de couverture à 61 % ;
- une production porcine qui maintient sa progression (+ 5 %) à 2 800T (donnée provisoire) malgré une demande qui s'essouffle : importations limitées à 500 T (- 16 %) et ventes OCEF en baisse de 6 % ;
- une production d'œufs qui stagne aux environs de 40 millions avec toujours 6 millions d'œufs importés ;
- des productions de fruits frais qui baissent de 4 % à 4 500 T (4 600 T importées) : les fortes productions de letchis (x 8), de mandarines (+ 33 %) et de mangues (+ 77%) n'ayant pu rattraper les retards en matière d'orange (- 18 %), de bananes (- 5 %) et de pastèques (- 19 %) ;

- des productions légumières marchandes (légumes frais, oignon, squash, tubercules tropicaux et pomme de terre) qui progressent à 12 200 T (+ 13 %) contre une importation stable à 5 600 T, du fait des cultures de pommes terre réduites à néant par le mildiou : 150 T en 2013 à comparer aux 1 400 T de 2014 ;
- malgré un climat défavorable, la production céréalière (maïs essentiellement) s'est accrue de 10 % avec 4 800 T contre 43 350 T de toutes céréales importées par les provendiers, les minotiers et la rizerie ;
- une production horticole estimée en hausse de 3 % à 1,135 milliard de francs ;
- en matière de crevetticulture, les résultats d'élevage des fermes (survie, indice de consommation) se sont améliorés avec un rendement moyen passant de 2,4 à 2,7 T/ha (3 T/ha visées), mais 66 hectares sur 675 sont restés vides faute de suffisamment de post larves produites par les écloséries. En final, la production a légèrement progressé à 1 630 T (+ 4 %) grâce à ces résultats techniques en progrès.

Au plan qualitatif, et donc plus directement en relation avec l'activité technique de la direction, quelques focus :

- Le suivi du réseau bovin a montré, du fait de conditions météorologiques sèches, une baisse des résultats technique des élevages. En 2014, l'importance et la durée de la sécheresse ont été soulignées. Les performances de reproduction ne semblent pas s'en être trop ressenties (indicateur « productivité numérique » inchangé à 76 %). En revanche les performances de production de viande ont, elles, été impactées (indicateur « production brute de viande vive » en baisse par vache mère et surtout par hectare aussi bien dans les élevages naisseurs que chez les naisseurs-engraisseurs). Aussi, les éleveurs du réseau ont, pour la plupart, été contraints de réduire leurs troupeaux pour pallier la baisse des ressources fourragères observée. De plus, ils ont dû recourir à des stocks fourragers réalisés par eux-mêmes ou achetés, voire à des aliments concentrés produits par les provendiers locaux.
- Au plan plus global des élevages bovins, la province Sud a incité la profession pour une période de trois ans (2012-2014) à apporter une réponse technique forte pour améliorer la fécondité des troupeaux et donc les revenus. Il a été institué une aide exceptionnelle pour l'implantation de pâturages par la prise en charge de 80 % du coût d'achat des semences. Près de 300 éleveurs en ont été bénéficiaires pour un total de 4 700 hectares de pâturages améliorés aidés dont 2 800 ha constatés plantés en fin d'année 2014. Ce bilan, important et avec un taux de concrétisation de près de 60 %, traduit un réel engouement des professionnels.
- Une étude sur le développement d'un steak haché à base de cerf a été réalisée dans l'objectif de démontrer la faisabilité et l'acceptabilité d'un produit de grande consommation et facile d'utilisation : le steak haché, élaboré à partir d'une ressource abondante : le cerf. L'opération, menée en partenariat avec le lycée commercial et hôtelier ESCOFFIER, a connu un succès certain au cours du « Salon Festiviandes ».
- Pour la pomme de terre, après la crise de 2013, un plan de gestion du mildiou a été mis en place avec l'OCEF, nos partenaires publics et des représentants des professionnels. Après une mission d'étude en Nouvelle-Zélande, les choix variétaux ont été actés et un programme de traitement (préventif et curatif) a été élaboré par la DDR sous la forme d'un livret individuel pour l'enregistrement des pratiques, vérifiées par un suivi rapproché des techniciens provinciaux. Bien heureusement, il n'y a pas eu de présence de mildiou en 2014 et le programme curatif n'a pas été déclenché.
- En province Sud, du fait de la prise en charge de 80 % du coût d'achat des semences de maïs, la progression des semis s'est poursuivie sur le premier semestre, mais n'a pu suivre au second du fait de la sécheresse n'autorisant pas l'irrigation au nord de Boulouparis. La campagne céréalière 2014-2015 (avril à mars) s'est néanmoins caractérisée par l'ensemencement de 730 hectares sur la Grande Terre (515 ha de maïs d'hiver, 150 ha de maïs d'été et de 165 ha de sorgho) permettant la production de 4 300 T de maïs (avec un rendement moyen qui progresse autour de 7 T/ha) et de 110 T de sorgho. Rappelons que, du fait de la sécheresse, certaines cultures n'ont pu être menées à terme dont 40 hectares ensilés pour nourrir le bétail.

Intervention particulière sur les cours d'eau de Thio suite à plusieurs inondations des mêmes sites :

L'accord intervenu le 11 juillet 2013 suite aux pluies de début d'année 2013 à Thio engageait plusieurs partenaires, à savoir la mairie, l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, la province Sud, la SLN ainsi que le collectif qui s'était constitué pour défendre les intérêts des habitants inondés de la commune.

Si les premières actions urgentes de remédiation ont pu être initiées rapidement par le Fonds Nickel ou la DDR, par le biais de l'atelier provincial, des blocages de chantier par les riverains ont été constatés dès novembre 2013.

Jusqu'en octobre 2014, aucune mesure concrète n'a pu être lancée, une note interne à la province fut alors produite pour recommander des alternatives au « tout désengrèvement des cours d'eau » prôné par le collectif. Etaient explicitées des solutions de réduction de la vulnérabilité des zones impactées par la contrainte inondation et de déplacement de populations soumises au risque. Reprise à son compte par le maire de Thio, cette dernière initiative a été présentée au COPIL de mars 2015 avec un accord de l'ensemble des parties pour poursuivre la démarche.

En effet, le manque de gouvernance et de pilotage des actions concertées ayant été constaté le 6 novembre 2014 par l'ensemble des partenaires, la province se portait volontaire pour assumer ce rôle de coordination. Ceci s'est traduit par la création d'un comité de pilotage (COPIL) et d'un comité technique (COTEC) et la tenue de quatre réunions depuis décembre 2014. Les différents sujets sont régulièrement exposés et traités. Sur le terrain, les premières actions curatives d'aménagement hydraulique ont enfin pu démarrer et se concrétisent avec l'appui et la satisfaction de l'ensemble des membres du collectif.

Autres opérations à signaler :

Les services ont mené des actions de fond qui se poursuivront en 2015 dans des domaines à forts enjeux tels que le développement durable de la pêche côtière, la lutte contre la surpopulation des cerfs sauvages, le suivi hydraulique du biseau salé et l'initiation des ruraux aux méthodes de développement local, par exemple à Moindou et à Yaté.

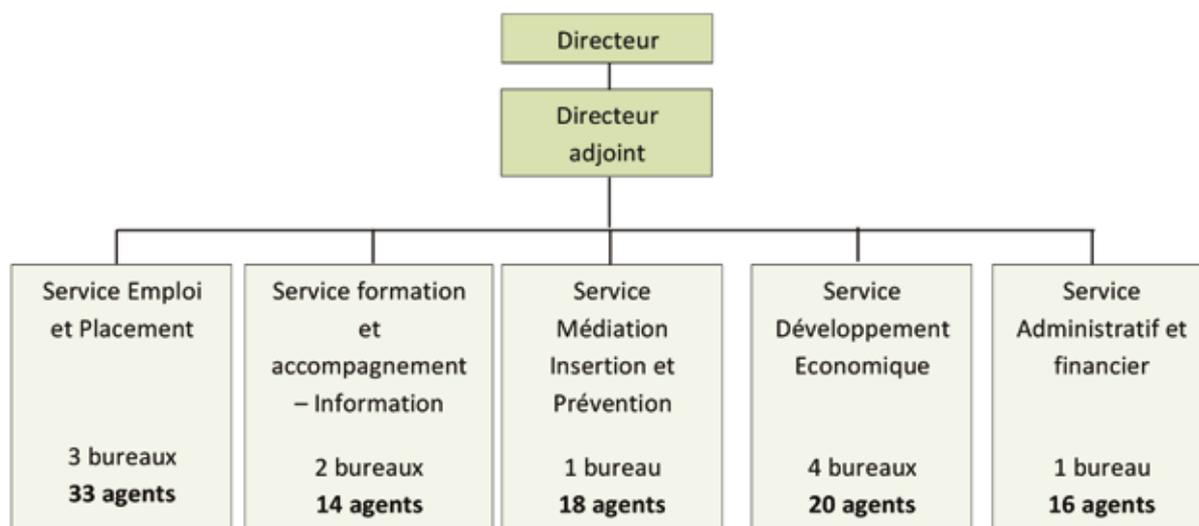
DEFE - DIRECTION DE L'ECONOMIE, DE LA FORMATION, ET DE L'EMPLOI

La DEFE, dont le siège est à Nouméa, compte 8 antennes (Païta, Dumbéa, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio, Ile des Pins) et 2 permanences (Boulouparis et Plum). Ses missions sont les suivantes :

- Mise en œuvre de la politique de développement économique de la province :
 - ✓ Soutien aux investissements des entreprises (hors agriculture, pêche et aquaculture) et la création d'emplois. (champ d'action : investissements de création, d'extension, de mise aux normes, d'études préalables de faisabilité ou encore de recherche et développement).
 - ✓ Mise en place et contrôle, dans le domaine du tourisme, de l'utilisation des financements affectés à la promotion internationale ou à l'accueil des visiteurs, réalisation d'études et enquêtes et, de façon générale, participation à la structuration de l'offre de produits touristiques.
 - ✓ Mise en œuvre de réglementations telles que les déclarations d'investissements étrangers, l'installation de stations-service ou le classement hôtelier.
- Mise en œuvre de la politique de l'emploi-formation-insertion :
 - ✓ Placement des demandeurs des demandeurs d'emploi, sélection, recrutement, orientation vers des stages et des formations.
 - ✓ Accompagnement des publics en difficulté notamment par la mise en place des chantiers d'insertion.
 - ✓ Animation du dispositif des médiateurs, relais de la collectivité auprès des populations les plus éloignées.

Moyens humains

107 agents (dont 21 PPIC) répartis entre 5 services depuis fin 2014.



Moyens financiers**2,352 milliards de F.CFP au budget de la Defe**

✓ dont 1,211 milliard au développement économique

✓ et 1,141 milliard à l'emploi /formation/insertion : emploi (132 MF) -formation (267 MF) -insertion (742 MF)

Budget Defe 2014	Voté	réalisé	Tx d'exécution
Section d'investissement (1)	280 968 840	170 991 715	61%
Section de fonctionnement hors CD (2)	850 168 834	667 201 481	78%
Section fonctionnement CD/CA	164 883 980	164 834 277	100%
Section fonctionnement - Subventions HCD (3)	1 428 311 085	1 349 080 634	94%

1) dont Soutien à l'investissement : 148 MF

2) dont Insertion : 326 MF (avec notamment les chantiers)

3) dont Insertion : 252,5 MF (subventions aux organismes d'insertion E2C, MIJ, Active)
dont Tourisme : 790,4 MF (avec notamment le GIE NCTPS).

Actions 2014**Le Service du développement économique (SDE)**

✓ Aides CASE : 157 MF / 45 dossiers, dont 15 dossiers micro-projets.

✓ Sur ces 157 millions d'aides : 84% accordées à des projets d'investissement supérieurs à 5 millions.
(75% en 2013).

Évolution du montant global des aides

	2012	2013	2014	Var. 2014/2013
Industrie & Artisanat	54 488 404	34 824 334	42 375 695	22%
Commerce & Service	44 715 317	92 497 003	83 371 717	-10%
Tourisme	51 280 253	43 162 772	31 326 982	-27%
TOTAL	150 483 974	170 484 109	157 074 394	-8%

Évolution des aides à l'emploi

	2013		2014	
	Montant des aides	Nombre d'emplois aidés créés	Montant des aides	Nombre d'emplois aidés créés
Aide à l'emploi CAFAT	24 870 870	31	28 411 029	30
Aide à l'emploi RUAMM	2 873 710	15	1 151 000	5
	Montant des aides	Nombre d'emplois aidés maintenus	Montant des aides	Nombre d'emplois aidés maintenus
Aide au maintien de l'effectif salarié	18 272 023	26	28 089 621	68

- ✓ **Urbanisme commercial** : le nouveau texte adopté en décembre 2014 ne porte désormais que sur les critères d'aménagement du territoire et de développement durable, l'instruction des dossiers passe de la DEFE à la DFA.
- ✓ **Formation France Clusters** : 2^{ème} module dispensé aux animateurs de 6 grappes d'entreprises par France Clusters.
- ✓ **Soutien aux grappes** : mise en place de la grappe agroalimentaire Cap Agro NC et émergence d'une grappe dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
- ✓ **Fonds de Garantie de la province Sud** : en 2014, 396 garanties ont été octroyées pour 283,8 MF.
- ✓ **Recrutement du personnel du Sheraton Deva Resort and Spa** : prise de fonction du personnel le 17 février 2014.
En avril 2014, au sein de l'effectif salarié (84 personnes) 38 sont issus du bassin d'emploi bouraillais (soit 45% de l'effectif salarié) dont 28 des tribus de Bourail (soit 33% de l'effectif salarié).
- ✓ **L'incubateur d'entreprises innovantes** : 4 entreprises en création ont intégré en 2014 le dispositif d'incubation sur 24 mois
 - TIC : projet de création d'une plate-forme internet d'aide à la conception de cours et soutien scolaire
 - Science de l'ingénieur : projet pour mise au point d'un dispositif de lutte contre les gîtes larvaires de moustiques
 - Biotechnologie : projet de production de polymères par utilisation de la ressource bactérienne marine et projet de production de colorants végétaux

Le Service de Médiation Insertion et Prévention (SMIP) :

- ✓ 9 chantiers avec 74 stagiaires et un budget de 234 MF dont 85 % financés par la province Sud : 2 chantiers à l'île des Pins (Youati, Touété), 1 à Thio (Kua), 1 à Bourail (Gouaro Deva), 1 à la Foa (Ouatom), 1 à Poya (Moindah), 1 à Yaté (Goro), 1 au Mont Dore (Ouara) 1 à Nouméa (recyclerie à N'Du).

Le Service de la Formation Accompagnement et Information (SFAI) :

- **Formation professionnelle :**
 - ✓ Formation individuelles et permis de conduire : 553 demandes de formation / Budget de 28,423 MF
taux de réussite à l'examen (code et conduite) 33% (chiffres 2013)
 - ✓ Stages de formation : 261 stagiaires (dont 85 dans le secteur des services à la personne 35 dans le commerce, vente et grande distribution et 32 dans l'installation et la maintenance) dans les entreprises telles que Carrefour, Le Sheraton, Le Vigilant, Guard NC, Espace surveillance, GNFA ... / Budget : 70,750 MF.
- **Primo information VAE** (validation des acquis de l'expérience) : 7 réunions d'information collectives, 132 personnes présentes et 48 reçues en entretiens individuels.
- **Réception et accompagnement des publics en difficulté** : 749 personnes
 - ✓ 191 personnes du Dispositif d'insertion par le logement et l'emploi (DILE) avec un taux de 56% de sorties positives
 - ✓ 134 personnes en accompagnement individualisé
 - ✓ 77 travailleurs handicapés accompagnés sur 546 reçus par le bureau des publics prioritaires (60% d'hommes, 85% de plus de 26 ans, 52% sans diplômes, 32% porteurs de déficience physique, 16% handicap psychologique) /131 placements.
 - ✓ Dispositif PPIC : 347 agents reçus (dont 56% nouveaux en 2014), 92 sont sortis dont 83% en sorties positives,
nombre d'offres d'emploi PPIC (en nombre de postes) : 211.

Le Service de l'emploi et du Placement (SEP)

Marché de l'emploi	Offres d'emploi et placements		
	2013	2014	Var (N-1)
NB de demandeurs en fin de mois	4 648	5 179	11,42%
Nb d'offres	7 299	7 085	-2,93%
Nb de placements	2 112	2 054	-2,75%

Sur ces 5179 demandeurs d'emploi :

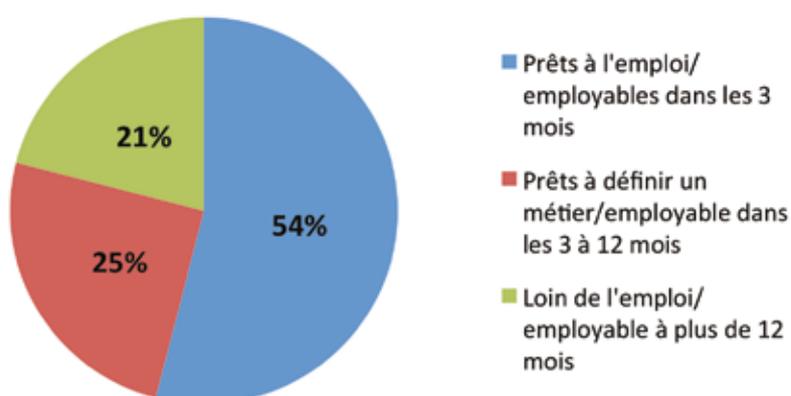
- ✓ 53% sont des femmes ;
- ✓ 75% ont plus de 26 ans ;
- ✓ 35% ne possèdent pas de diplôme.

L'effectif salarié moyen en 2014 est de 79 318 salariés en province Sud pour 8 489 employeurs.

- ✓ **Réception au SEP** : 100 personnes sont reçues chaque jour en moyenne avec un délai d'attente de 15 minutes, divisé par deux comparé à la situation 1 an plus tôt.
- ✓ **Recensement de la population** : sur les 1030 personnes mises en relation sur les 570 offres d'agents recenseurs, 323 agents recenseurs ont été placés par le SEP.
- ✓ **Enquête réalisée par le cabinet ESCAL auprès des employeurs** : 85,5 % sont satisfaits des services rendus par le Service Emploi Placement
- ✓ **Les mesures d'aides à l'emploi** : 561 mesures en 2014 pour 95.522 692 F

	2013		2014	
	Nombre	Engagement	Nombre	Engagement
Mesures avec formation	202	44 667 000	174	35 100 838
Mesures d'insertion professionnelle	358	48 024 955	387	60 421 854
Total	560	92 691 955	561	95 522 692

- ✓ Mise en place d'une catégorisation des demandeurs d'emploi en vue d'un accompagnement spécifique en 2015:
Juillet 2014 :



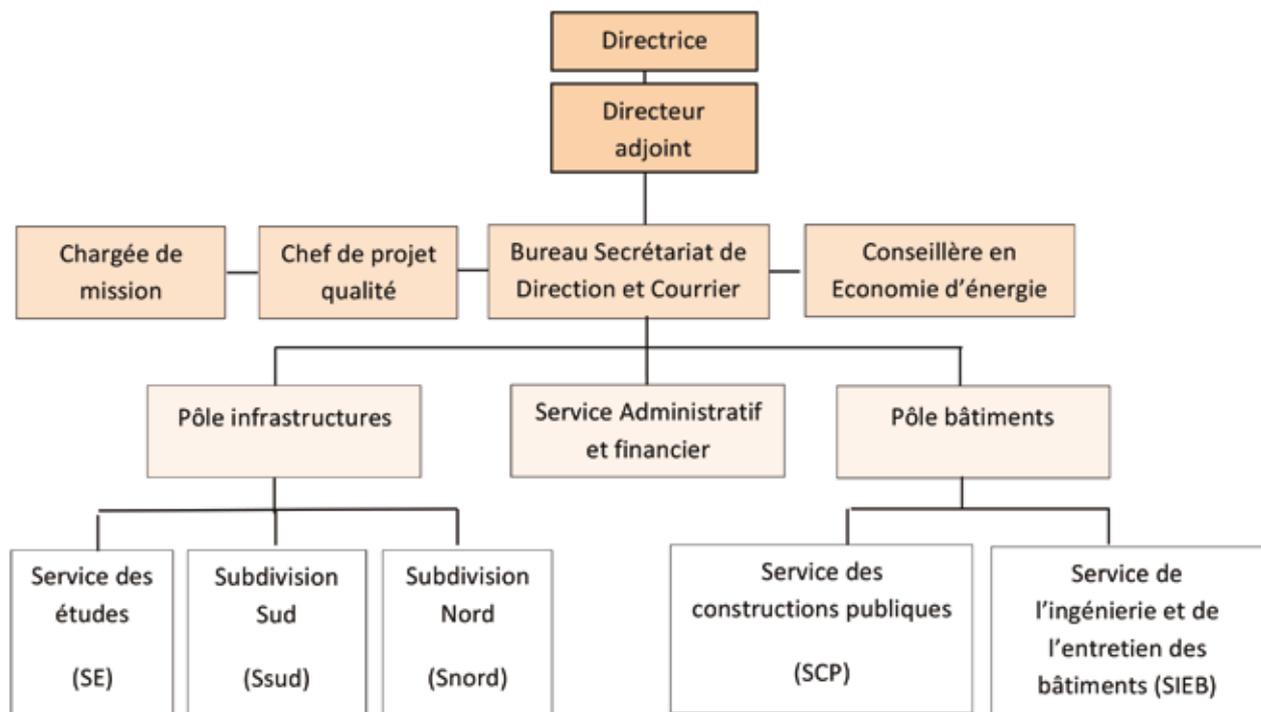
DEPS - DIRECTION DE L'EQUIPEMENT

La DEPS est la direction constructrice de la province Sud.

Elle a pour mission de gérer et développer les 270 km de routes et d'ouvrages d'art du réseau routier provincial et 8 ouvrages maritimes. Pour ce faire, elle assure la maîtrise d'œuvre des chantiers d'infrastructure routière, ainsi que l'entretien courant de voiries. Elle s'occupe également, pour le compte de la Nouvelle-Calédonie, de l'entretien du réseau routier de sa compétence (RT1 – RT3). Elle réalise aussi, pour le compte d'autres directions provinciales, la conduite d'opérations de constructions publiques (notamment les collèges, centres médico-sociaux, de loisirs) et la programmation, la maîtrise d'œuvre et l'exécution des travaux de maintenance, d'entretien et de rénovation des bâtiments, logements et terrains provinciaux ou affectés aux missions de la province Sud (hors collèges).

Moyens humains

La direction compte 159 agents, dont 3 PPIC.

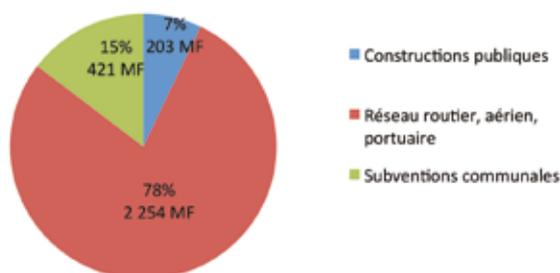


Moyens financiers

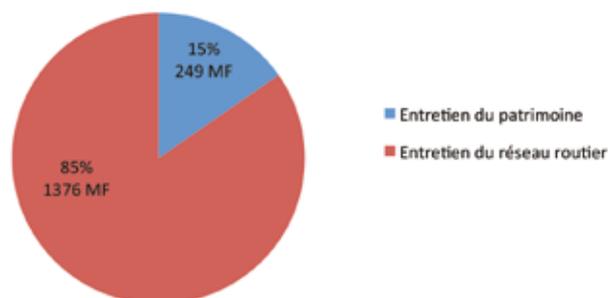
Budget dépenses

Le budget total de la direction en 2014 est de 3,5 milliards en investissement et 1,7 milliards en fonctionnement. Le taux d'exécution est de 82,70 % en investissement et de 94,71% en fonctionnement.

Répartition du budget investissement réalisé en 2014



Répartition du budget de fonctionnement réalisé en 2014



Budget Recettes

Le budget recettes de la direction en 2014 est de 1 milliard en investissement et 325 millions en fonctionnement. Le taux de recouvrement est de 58 % en investissement et de 71% en fonctionnement. 99% des recettes investissement et fonctionnement concernent le réseau routier.

Actions 2014

Infrastructures – Mobilité

Elaboration du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) Infrastructures routières « PPI Infrastructures »

Un « PPI infrastructures » a été élaboré en 2013/2014 et validé en juillet 2014. Il fixe les objectifs stratégiques pour 2014/2019 pour un montant de 14,4 MdF (2,5 à 3 MdF/an), afin de poursuivre 3 objectifs :

- **Objectif 1** : Fiabiliser, homogénéiser et sécuriser l'infrastructure (réfection de chaussées, remise en état/ reconstruction d'ouvrages d'art, sécurisation de la route, ...)
- **Objectif 2** : Accompagner la mise en place de Néobus et le développement urbain de l'agglomération
- **Objectif 3** : Clarifier la gestion du réseau routier (intégration des anciennes VE concédées avec réaménagement des zones des anciens péages, mise en place d'un règlement de voirie et régularisation du foncier routier)

Principales Actions 2014 correspondant à l'objectif 1

• RP1 – Route du Sud - Confortement et élargissement - PR28 (Rivière des Pirogues)	52 MF
• RP3 – Route de Yaté - Réfection de l'assainissement PR4 au PR12 (2ème tranche)	69 MF
• RP3 – Route de Yaté - Réfection de voirie entre PR12 et PR17	155 MF
• RP4 – Route de Thio - Reconstruction du Pont de Nembrou	100 MF
• VE1 – Route du Normandie - Passerelle piétonne Caillou Bleu	133 MF
• VE1 – Route du Normandie - Dispositifs anti-franchissement (Bonaparte, bifurcation VE1/VE2 et Montravel)	24 MF
• VE2 – Route du Nord - Création et sécurisation cheminements au droit échangeur Kenu In	49 MF
• VE2 – Route du Nord - Création et sécurisation cheminements au droit échangeur Koutio	13 MF
• RP10 – Route de Petchikara - Aménagement 1ère tranche (élargissement/révêtement)	100 MF

Principales Actions 2014 correspondant à l'objectif 2

- projet Néobus (voir ci-dessous)
- VE1 – Début des études de requalification de la bifurcation de Koutio-Normandie

Principales Actions 2014 correspondant à l'objectif 3

- VE2 – Route du Nord - Déconstruction gare de péage de Koutio	37 MF
- VE2 – Route du Nord - Doublement au droit échangeur de Koutio sens Nord/Sud (Travaux septembre 2014/ mars 2015)	265 MF
VDE – Route Express du Mont-Dore - Déconstruction gare de péage de Tina	12 MF

Domaine de Deva

Dans le cadre de l'aménagement du domaine de Deva, 4 opérations d'infrastructures ont commencé en 2014 (fin des travaux mars/avril 2015) pour réaliser la route entre le Sheraton et le cœur de Deva pour un coût d'opération global de 956 MF.

Route d'accès de Deva – 3ème tranche phase 1	300 MF
Ouvrages d'art accès de Deva – 3ème tranche phase 1	246 MF
Route d'accès de Deva – 3ème tranche phase 2	270 MF
Réseaux VRD – 3ème tranche	140 MF

Divers

En parallèle, la DEPS a mené des études pour d'autres directions chef de projet :

DENV : passerelle sur marais Fournier à Déva, réfection des voiries du Parc Zoologique et Forestier (PZF)

DDR : aménagement de la zone agricole de Déva

DEFE : aménagement de l'entrée du domaine de Déva

DC : aménagement du parc du Château Hagen

Exploitation :

L'année 2014 a été marquée par la prise en gestion des routes express anciennement concédées à la SAVEX-PRESS et à la VDE Express.

Pour permettre cette augmentation et évolution de missions, avec notamment l'intégration d'une voie de type autoroutier dans le réseau entretenu, une réorganisation de la subdivision sud a été nécessaire (arrêté 2207-2014/ARR/DEPS du 15/09/2014), avec la création d'un bureau « voies express », d'un bureau « ouvrages d'art », et la création d'une patrouille routière (2 postes budgétaires supplémentaires). Un nouveau poste budgétaire a également été créé au service des études afin d'absorber l'augmentation importante du nombre d'ouvrages d'art à contrôler.

Projet Néobus :

Sous maîtrise d'ouvrage déléguée par le SMTU au groupement SECAL/Transamo, les études opérationnelles du projet Neobus se sont poursuivies sur l'année 2014 jusqu'au rendu de l'avant-projet définitif (AVP3) fin 2014. L'AVP3 fait suite à la décision de « phaser » l'opération et de ne poursuivre les études que sur la première phase qui consiste à réaliser le tronçon Moselle-Médipôle.

La localisation (butte Rabot) et le programme de réalisation du centre de maintenance et de remisage de Neobus ont également été validés en 2014.

En parallèle le SMTU a poursuivi l'étude de restructuration des transports collectifs.

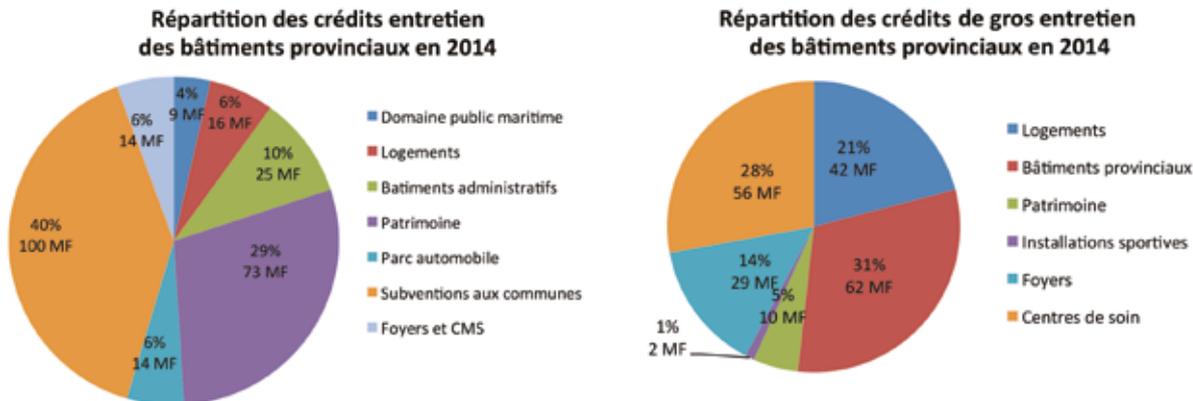
Groupe de Travail Inter Institutionnel sur la Mobilité :

En 2014, le « PIM » (NC, PSud, PNord, PIL, SMTU, SIGN) a poursuivi ses réunions sous le pilotage du Service Aménagement et Programmation du gouvernement. La DEPS y représentait la province Sud, et le travail réalisé a porté essentiellement sur l'organisation du forum de la mobilité qui a eu lieu en septembre 2014 au Sheraton de Deva, afin d'affiner les propositions du Schéma Global de la Mobilité.

Bâtiments Constructions

Commune	Direction concernée	Etudes ou Travaux	Objet de la construction	Montant en MF	Actions 2014
Ile des Pins	DPASS	Travaux	Pharmacie	35	Livrée en octobre 2014
			3 Logements CMS	34	Livré en octobre 2014
	DE	Etudes	Gare Maritime Kuto	500	APS/APD/DCE
Mont-Dore	DPASS	Travaux	ETEPS (Établissement Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique Spécialisé autisme) à Robinson	225	Livré en février 2014
			LST-SESSAD (Lieu de Séjour Temporaire et Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) à Robinson	159	Démarrage des travaux en août 2014
Thio	DPASS	Travaux	Rénovation des salles de sciences	11	Démarrage des travaux en décembre 2014
	DES	Etudes	Logements DPASS	108	Etudes préliminaires et programmation
Dumbéa	DES	Travaux	Collège de Dumbéa Sur Mer	2420	Livré en février 2014
		Etudes	Deuxième Collège de Dumbéa Sur Mer	2500	APS/APD
			Internat d'excellence d'Auteuil	540	APS/APD/DCE
	DPASS		Foyer de l'Enfance et Maison de Santé de Dumbéa Sur Mer	1130	APS/APD/DCE
La Foa	DES	Travaux	Extension des vestiaires du collège	43	Livré en avril 2014
Païta	DES	Travaux	Réhabilitation du bâtiment EPS du collège de Païta Sud suite incendie	22	Démarrage des travaux en décembre 2014
Farino	Com. De Farino	Travaux	Extension de la Mairie	190	Livré en mars 2014
Bourail	DC	Etudes	Espace Culturel DEVA		Concours – Aucune offre acceptable
Nouméa	DES	Travaux	Collège de Magenta - Rénovation de 4 salles de technologie	48	Livré en février 2014
			Collège de Magenta - Classe	21	Livré en février 2014
			Collège de Magenta – Désamiantage des coursives – dernière phase	27	Livré en janvier 2014
			Collège de Magenta – Rénovation de 2 salles de sciences	28	Démarrage des travaux en décembre 2014
		Etudes	Collège de Magenta – Création de vestiaires agents	46	APD/DCE/AO
			Collège de Portes de Fer – Préau sportif	53	APD/DCE/AO infructueux
			Collège Mariotti – Réaménagement de la cuisine	23	APD/DCE/AO infructueux
			Collège Mariotti – Peintures extérieures	140	APD/DCE/AO infructueux
	DC		Musée du Bagne		AO infructueux

Entretien de bâtiments et de logements



Principales réalisations :

- Rénovation du foyer Béthanie **18 MF**
- Rénovation du 5ème étage Gallieni Clim & Elec **18 MF** (sur un total de 45Mf, poursuivi en 2015)
- Remplacement des sols DEFE Le Centre **9.4 MF**
- Fourniture et mise en place d'un osmoseur sur l'îlot Amédée : **5.8 MF**
- Travaux de remise en état complet de logements : **7 MF**
- Travaux de remise en conformité électriques (Bâtiments et logements divers) **8 MF**
- Entretien terrains provinciaux espaces verts domaine maritime : **5.5 MfF**
- Réfection du refuge du Mont Humboldt **9 MF**
- Réaménagement de l'accueil et travaux divers au CMS de La Foa **9 MF**
- Travaux divers au CMS de Bourail **13 MF**
- Construction d'un abri pour deux ambulances et travaux divers au CMS de Thio **15 MF**
- Installation du service de la chasse à Bourail (DENV) **9,5 MF**
- Travaux à l'internat de La Foa **11 MF**
- Remplacement de la centrale SSI du foyer de Néméara et travaux divers **7 MF**
- Travaux d'entretien à l'aérodrome de Ouatom **7 MF**
- Etudes diverses **3 MF**
- Travaux d'entretien des logements **19 MF**
- Travaux d'entretien des bâtiments **10,5 MF**
- Entretien des terrains **2,5 MF**

Réorganisation du Service Ingénierie et Entretien des Bâtiments (SIEB) :

Après 2 ans de fonctionnement de l'activité « entretien des bâtiments » à la DEPS (suite à la réorganisation de septembre 2012), il a été utile d'affiner l'organisation du SIEB pour en améliorer l'efficacité (arrêté 3294-2014/ARR/DEPS du 22/12/2014), à moyens constants. Les activités « régie » et « travaux externalisés » ont ainsi été regroupées.

Outil de gestion des demandes :

Un outil de gestion informatisé – développé par la DSI - des demandes de travaux a été mis en service en mai 2014.

Projet « Maîtrise de l'Énergie dans les bâtiments Provinciaux » (MDE) et Charte Chantiers Verts :

Dans le cadre du projet MDE, l'année 2014 a permis la consolidation du bilan énergétique des bâtiments provinciaux et la mise en œuvre d'un audit énergétique des locaux de la DEFE à Ducos.

La DEPS a participé activement au travail d'évolution de la « Charte Chantier Vert » et a révisé ses documents contractuels afin d'améliorer sa mise en œuvre sur les chantiers qu'elle contrôle.

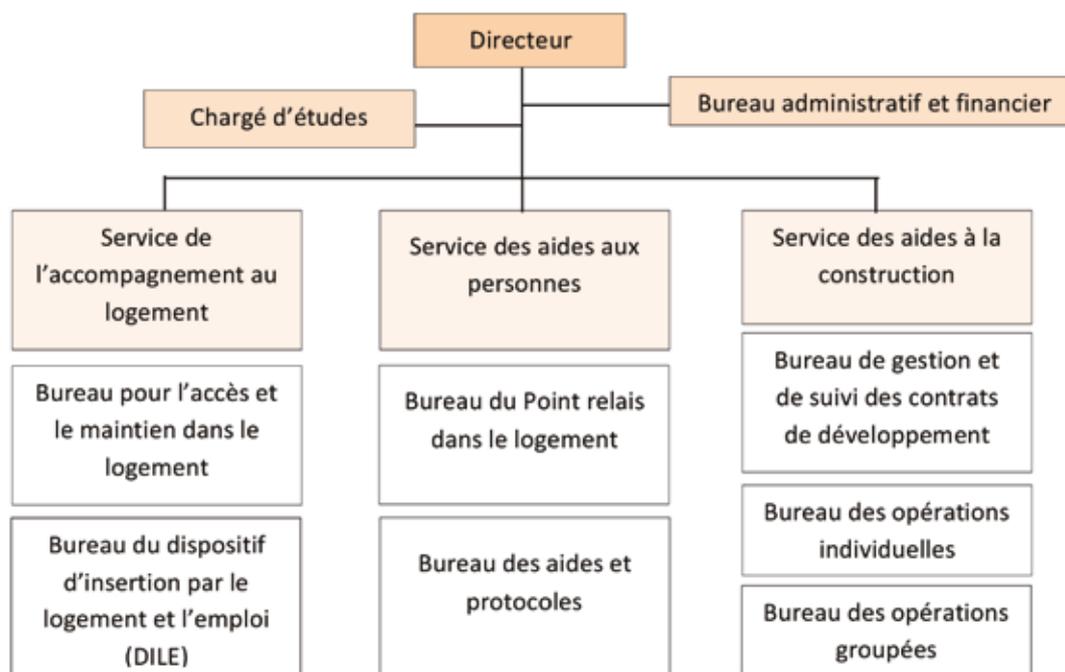
DL - DIRECTION DU LOGEMENT

La direction du logement a pour mission de conduire la politique provinciale en matière d'habitat social.

Elle a en charge :

- ✓ la programmation et le financement des constructions de logements sociaux :
 - réalisées par les bailleurs sociaux, la SIC, le FSH/FCH, et la Sem de l'Agglo ;
 - réalisées par les opérateurs œuvrant pour la province Sud dans le logement individuel : la SECAL pour le logement neuf et l'OPAL pour la rénovation des logements.
- ✓ la mise en œuvre de la politique provinciale d'accèsion à la propriété,
- ✓ la coordination et la mise en œuvre du protocole unique de relogement,
- ✓ le développement du parc social privé éligible à l'aide au logement et son conventionnement tout en œuvrant pour le respect des conditions d'habitabilité.
- ✓ l'accompagnement des familles qui se décline en deux volets :
 - par le logement : l'objectif est de mettre en œuvre un accompagnement social global visant d'une part, l'intégration et l'appropriation du logement, de la résidence et du quartier et d'autre part de lutter contre l'exclusion en favorisant le maintien dans le logement.
 - par l'emploi : l'objectif est l'insertion professionnelle des personnes accompagnées en vue de favoriser l'insertion dans le logement.

Moyens humains



Nombre de postes : 31 dont 6 PPIC

Moyens financiers

Section	Groupe de lignes	N° - Programme	Voté	Réalisé	Taux d'exéc.
	Opérations CD	18 - Habitat social	1 171 387 823	1 061 590 794	91%
		19 - Médico social	59 667 500	59 667 500	100%
		45 - Equipement communal	1 375 000	375 000	27%
	Invest provinciaux, HCD	18 - habitat social	463 823 273	439 573 273	95%
		45 - Equipement communal	-	-	-
	Invest/ Pour tiers, HCD	01 - Administration	448 873	448 873	100%
	Subv HCD	18 - Habitat social subventions	428 584 004	121 503 679	28%
		45 - Equipement communal	-	-	-
Section INV			2 125 286 473	1 683 159 119	79%
	Administration	01 - Administration générale	15 373 882	13 834 431	90%
	Opérations HCD	18 - Habitat social	107 229 548	81 869 054	76%
	Opérations CD	18 - Habitat social	3 000 000	3 000 000	100%
		26 - Urbanisme	7 160 000	7 160 000	100%
	Subv HCD	18 - Habitat social	53 833 639	53 833 639	100%
Section FONC			186 597 069	159 697 124	86%
Total			2 311 883 542	1 842 856 243	80%

*Actions 2014***La Réforme de la réglementation des aides à la construction de logements locatifs.**

L'année 2014, pour la Direction du Logement, a été une année importante, avec le travail d'élaboration et de concertation sur la réforme de la réglementation des aides à la construction de logements locatifs.

Un groupe de travail regroupant les bailleurs sociaux, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), le gouvernement, et en association avec les services de l'Etat, a défini des premières mesures :

- Nouvelles catégories de logements aidés (LLA et LLT)
- Redéfinition des tranches de revenus selon la composition familiale
- Révision des loyers locatifs
- Suppression de la limitation de surfaces

Les avantages sont les suivants :

- Faire bénéficier les opérateurs des prêts Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) les plus avantageux
- Réduire la subvention provinciale par logement (divisée en moyenne par 2), et ainsi, à budget constant, donner à la province Sud la capacité de conventionner deux fois plus de logements annuels.
- Mieux prendre en considération la composition familiale
- Rendre possible le rachat d'opérations aux surfaces plus confortables, dès lors que les coûts sont maîtrisés.

Cette réforme a reçu un avis favorable de la Commission HUAT en décembre 2014.

La Production de logements locatifs (609MF) :

Logements Locatifs Conventionnés : **101**
 Logements Locatifs livrés : **415** (35 LTA + 380 LA)
 Le parc locatif social est évalué à **12 000** logements en 2014

Le soutien à l'accession à la Propriété (830MF) :

Une année marquée par l'augmentation importante du nombre d'aides à l'accession à la propriété des classes moyennes, avec 287 projets soutenus (179 en 2013) pour une aide moyenne de 2,9MF par dossier.

Le programme LAPS (Logement Aidé en province Sud) a permis à 40 familles d'accéder à la propriété, et 79 dossiers d'aides à la rénovation ont été validés (montant moyen de l'aide : 1,55MF/dossier). Ces résultats ont été conformes aux prévisions.

Autres axes d'actions :

- Lancement et livraison de l'opération pilote Gambetta relative à la réhabilitation de logements privés locatifs. Avec un budget de 3,59MF, 6 logements ont été mis à neufs et leurs occupants accompagnés socialement.
- Achèvement des travaux de la RHS « Presqu'île Océanienne ». La gestion du site pose de nombreuses difficultés.
- Appui à la Maison de l'Habitat pour la refonte de son outil informatique de suivi des demandeurs: Subvention versée et participation active au lancement du projet (consultation pour la rédaction du cahier des charges).
-

L'accompagnement social :**Prévention des expulsions :**

309 dossiers suivis mensuellement dont 281 SIC, 16 SEM AGGLO et 12 FSH (86 nouveaux dossiers en 2014). Nette diminution (-62%) des familles expulsées et une forte augmentation (+81%) de logements restitués.

Dispositif « Maintien »:

Moyenne de 76 dossiers mensuels actifs

Dispositif « 1^{ère} entrée » :

Moyenne de 39 dossiers mensuels actifs

Protocole Unique :

148 relogements et 648 familles suivies

Résorption en cours des squats Sakamoto, Centre Urbain de Koutio et Palmiers

On constate en 2014 une augmentation du nombre d'urgences sociales.

Point Relais Logement :

40 relogements et 115 orientations par les partenaires.

58% des relogements sont des familles monoparentales

Moyenne mensuelle de 62 familles suivies

Autre action :

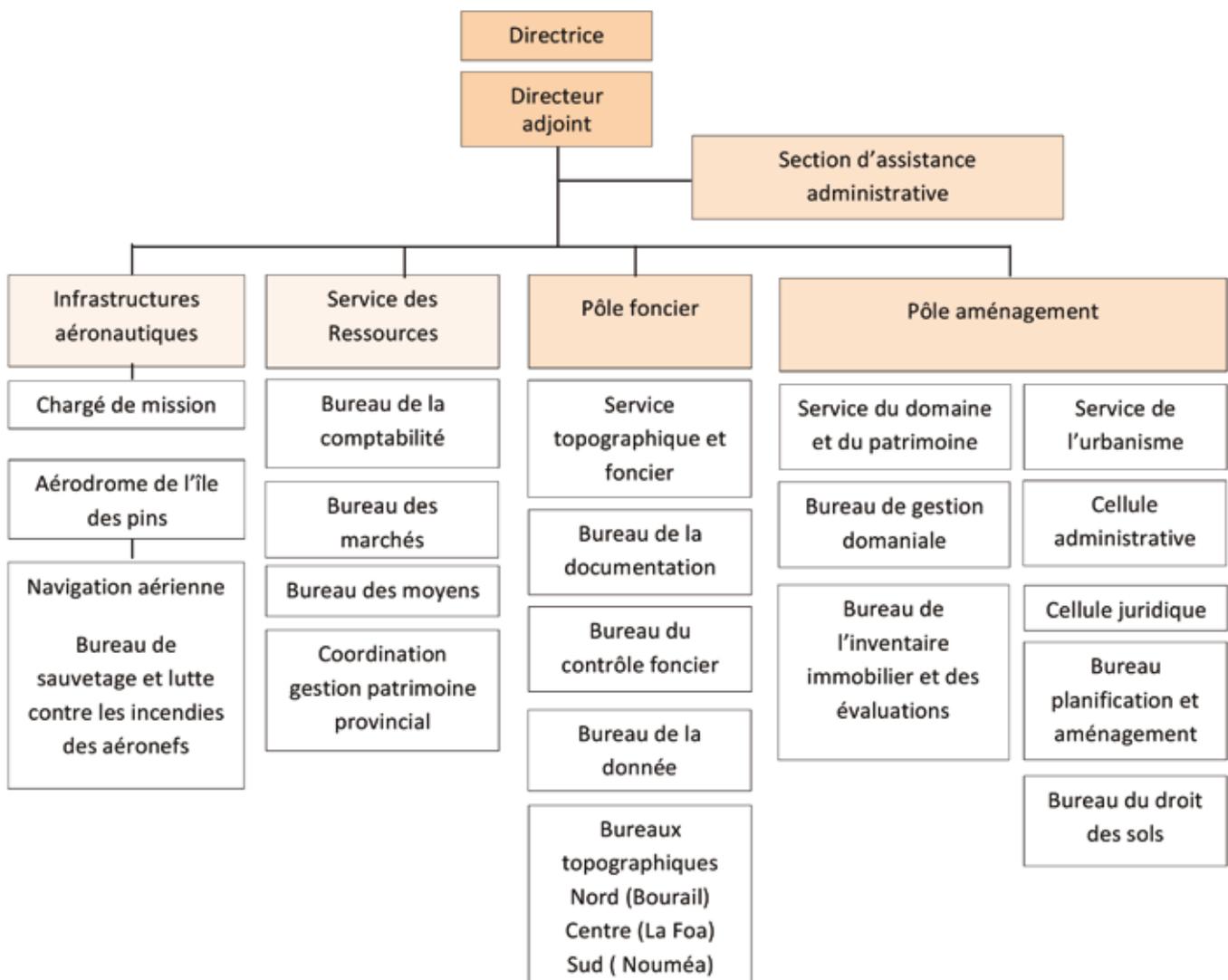
Participation à la rédaction du cahier des charges du projet GESTA (base de données des aides sociales extra légales provinciales), à son écriture et aux tests qui débiteront en 2015.

DFA - DIRECTION DU FONCIER ET DE L'AMENAGEMENT

La direction du foncier et de l'aménagement gère et veille à optimiser le patrimoine immobilier, ainsi que les domaines public maritime et privé bâti et non bâti de la province. Ses axes d'intervention concernent notamment la cartographie et l'entretien de la documentation foncière provinciale. Elle a à sa charge l'élaboration et le suivi de la réglementation en matière d'urbanisme, l'instruction des procédures du droit des sols et la conduite des opérations d'aménagement et de planification. Elle assure aussi la gestion des achats centralisés de la province tels que les véhicules et le mobilier. Enfin, elle a en charge les trois aérodromes provinciaux (Moué - Ile des Pins, Ouatom - La Foa, Poé - Bourail).

Moyens humains

87 agents sont affectés à la DFA sur des postes permanents (61 agents fonctionnaires -24 agents contractuels, 1 agent relevant de la convention collective, 1 agent PPIC).



Moyens financiers

Le budget de l'année 2014 est décomposé comme suit :

	VOTE	REALISE	ENGAGE	TAUX D'EXECUTION DIRECTION
DEPENSES				
FONCTIONNEMENT	805 709 193	699 338 660	777 538 637	87%
INVESTISSEMENT	740 095 513	552 757 557	584 240 792	75%
RECETTES				
FONCTIONNEMENT	278 513 201	439 170 726	0	165%
INVESTISSEMENT	75 715 625	102 665 625	0	37%

Faits marquants 2014 de la direction

• Regroupement des services de la direction sur le site de Ducos

Un projet de réorganisation des directions de l'équipement et du patrimoine et des moyens a été mis en place administrativement en 2012.

Afin d'accueillir les agents du service de l'urbanisme sur le site de Ducos, une extension du bâtiment principal a été livrée fin septembre 2014. Cette nouvelle construction de 670 m² comprend le nouvel accueil de la direction, 2 salles de réunion et 25 bureaux où ont été redéployés également les agents du service des ressources.

A l'issue de ces travaux d'un montant de 150 millions de francs, la réhabilitation du bâtiment existant a été opérée pour 20 millions de francs, consistant en la réfection des peintures et des revêtements de sol. Pour parfaire cette nouvelle organisation, un nouveau standard téléphonique et le système de téléphonie IP ont été mis en service mi-septembre.

• Certifications aéroportuaires de l'aérodrome de l'île des Pins

Lancée en septembre 2012, la démarche visant à obtenir la certification de la plateforme de l'île des Pins s'est concrétisée par la délivrance le 20 avril 2014 du certificat aéroportuaire valable jusqu'au 31 décembre 2016 et le 31 août du certificat de prestataire de navigation aérienne valable jusqu'au 31 août 2016.

Désormais, la province Sud est tenue de maintenir et mettre à niveau la plateforme suivant des Plans d'Actions Correctives, au cœur du Système de Gestion de la Sécurité (SGS). Dans ce cadre, une revue de sécurité a été organisée le 11 juin, sur la plateforme, puis le 19 décembre, à l'auditorium du CAPS, en présence de membres de la direction de l'aviation civile, chambre de commerce, Air Loyauté, Météo France, Air Calédonie.

Enfin, le recrutement d'un chargé de mission et une planification des travaux de restructuration de la plateforme (prévus en 2015, 75 MF pour le balisage, 100 MF pour la clôture, 55 MF pour les bâtiments) ont été validés. La fréquentation en 2014 s'établit à 2464 mouvements commerciaux (+510 par rapport à 2013) et 83172 passagers (-2000 par rapport à 2013) et 6 tonnes de fret

Actions 2014

Actions des services

• Le service du domaine et du patrimoine

La gestion du domaine provincial a fait l'objet de 143 actes finalisés dont l'acte de transfert d'une grande partie des routes provinciales « historiques » à la Ville de Nouméa. Au-delà des autorisations d'occupation temporaires (AOT) notamment de la zone maritime, qui constituent la majorité des dossiers, on dénombre 9 ventes (4 terrains industriels pour 37,5 MF), 5 terrains bâtis à caractère social dont la résidence Corail à la SEM AGGLO pour 72 MF), 5 nouveaux baux commerciaux et 3 transferts en gestion.

310 dossiers ont été enregistrés en 2014 (+5 par rapport à 2013), 294 clôturés (+42) principalement des dossiers reçus les années précédentes. Au 31 décembre 2014, 510 dossiers restaient en cours d'instruction.

Une valorisation du patrimoine provincial a été maintenue avec l'émission d'environ 800 états des sommes dues (ESD) émis relatifs principalement à l'occupation des domaines publics maritimes et privé, pour un montant total de 307 millions de francs. L'amélioration de la Base Patrimoine a été poursuivie (ESD en adéquation avec la DFI, liens créés avec CARTOSUD...)

Le service gère les locations du site très demandé de Ko We Kara (25 mariages, 3 évènements pour les fêtes de Noël) – avec le soutien de la DEPS pour les réservations - et les 165 logements administratifs (67 sur le Grand Nouméa et 98 dans le reste de la province) dont 19 font l'objet de prise à bail dans le parc immobilier privé.

Enfin, dans le cadre de la résorption de l'habitat insalubre et spontané, cinq sites provinciaux (Ducos zone 6, col de Numbo, ancienne fourrière de Tindu, anciens locaux FOL à Montravel et plaine du Kuendu) sont sous contrat de surveillance avec une entreprise privée. Cette dernière opère 7 jours sur 7, 24h/24, et intervient avec l'assistance de la police municipale pour enlever et prévenir toute nouvelle installation sur les propriétés provinciales. En 2014, 88 démantèlements (+16 par rapport à 2013) de constructions insalubres et spontanées non autorisées ont été effectués, pour environ 8MF.

• Le service des ressources

Une réorganisation fonctionnelle du service a été opérée par un ajustement des missions entre les 3 bureaux. Les agents ont emménagé dans leurs nouveaux bureaux au 1er étage de l'extension mi-octobre. Le service a également coordonné les déménagements et aménagements du service de l'urbanisme.

Le bureau des moyens a organisé 3 ventes aux enchères publiques de véhicules, mobiliers et matériels, dont une à l'île des Pins, pour un montant de recettes de 11,9 MF (26,6 MF en 2013). Gestionnaire des crédits centralisés (4,6 MF pour les logements, 18,7 MF pour les équipements globalisés), ce bureau a effectué 199 mises en concurrence et exécuté 126 demandes d'investissement.

L'action du bureau de la comptabilité a participé a permis de ramener le délai moyen annuel de liquidation à 10 jours (13 en 2013) conforme avec l'objectif provincial. Il a traité 2036 engagements et 3073 liquidations (moyenne de 1500 / agent / an). Le bureau des marchés a passé 7 marchés et 14 contrats en 2014. 52 marchés restent actifs (26 de fournitures, 3 de prestations de service, 23 de travaux) et 81 contrats (26 de surveillance, 40 divers entretien, maintenance, fournitures, 15 de travaux).

Enfin, le référent de la base Patrimoine a poursuivi la démarche de fiabilisation des modules mobilier et immobilier avec mise en production de 2 nouvelles versions de l'application (6 MF de prestation externalisée, 100j/h de développement, 300 évolutions/anomalies traitées) et accompagnement des utilisateurs (65 formés en mars). 3150 biens meubles sont inventoriés, 1856 biens immeubles et 800 occupants avec autorisations domaniales actives

• Le service topographique et foncier

La mise en production de TopStation en octobre permet désormais aux agents des 6 bureaux de travailler avec le même outil de gestion des données géographiques (topographiques, foncières, cartographiques), afin de mieux communiquer avec les SIG du marché, de mieux renseigner, diffuser, échanger, éditer.

La Gestion Electronique des Documents fonciers (GED) répond au double objectif de sécuriser les archives qui comprennent d'anciens documents fragiles et précieux, et nombre de grands plans et de simplifier l'instruction des dossiers fonciers. Ainsi entre 2012 et 2014, l'intégralité des 37 000 dossiers fonciers représentant la mémoire foncière (publique et privée) sur le territoire provincial ont été numérisés, afin de sécuriser ces archives vivantes uniques et d'en faciliter l'accès, ainsi que les minutes des actes domaniaux.

Le projet MILAN de mise en ligne des archives numérisées permet depuis mars 2014 aux agents du STF de consulter le fond documentaire. Des données cartographiques et d'orthophotographies d'intérêt provincial ont été acquises (15 MF hors participation en régie et SERAIL 20 MF) et contrôlées avant intégration des données géographiques au 1/2000^{ème}.

• Le service de l'urbanisme

L'année 2014 était une année de transition pour le service. Au plan organisationnel, les agents ont géré la logistique liée à l'aménagement des nouveaux bureaux et à l'emménagement mi-octobre, tout en maintenant le service au public : 2945 personnes ont été reçues à l'accueil, contre 2221 en 2013 (+724) et 2237 appels (+210). Au plan réglementaire le service a participé aux groupes de travail organisés par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour élaborer un code de l'urbanisme fixant les principes directeurs du droit de l'urbanisme, en cadrant les plans d'urbanisme directeurs (PUD) et les permis de construire, ainsi que pour élaborer une loi de pays relatif au droit de préemption.

De plus, le service a piloté le travail de refonte de la délibération provinciale relative au permis de construire en engageant, notamment, une large concertation au travers de groupes de travail thématiques.

L'activité du bureau du droit des sols s'est traduite par la délivrance de 687 permis de construire (+24% par rapport à 2013) principalement sur la commune de Païta dont la croissance continue à s'affirmer sur l'agglomération. Les montants émis de TCA pour les communes de Païta et du Mont-Dore ont respectivement augmenté de 10% et 5% par rapport à 2013, soit un montant de 47,7 MF.

Enfin, concernant la planification et l'aménagement, la procédure de modification du plan d'aménagement de zone de la Zone d'Aménagement Concerté de Dumbéa sur mer a été pilotée avec le suivi et l'organisation de l'ensemble de la procédure (groupes de travail, enquête administrative, enquête publique). Une étude relative à la création d'une zone industrielle dédiée aux ICPE a permis de mettre en lumière l'intérêt des entreprises concernées pour le projet et de définir la zone de remblais de Koutio-Kouéta comme un site présentant un potentiel d'aménagement adapté. En termes de suivi des ZAC Dumbéa sur mer et Panda, 118 terrains ont été vendus par la SECAL représentant 79 000 m² de SHON contre 148 en 2013 pour 63 000 m² de SHON.

DES - DIRECTION DE L'ÉDUCATION

La direction de l'Éducation de la province Sud est chargée de la mise en œuvre des compétences de la Province en matière d'éducation. Dans le primaire, elle est chargée de la gestion administrative des personnels enseignants et des personnels d'internats (au total plus de 1200 personnes soit plus de la moitié des effectifs de la province Sud). Pour le second degré, elle construit, aménage, entretien et équipe les collèges publics en menant, notamment, une politique volontariste dans le domaine du développement numérique.

Pour tous les niveaux d'enseignement, de la maternelle à l'université, elle octroie des bourses afin de rendre la scolarité mieux accessible à tous et de favoriser l'égalité des chances. Enfin, pour porter la culture d'excellence, elle encourage également les réussites scolaires par des aides financières.

La province soutient, à travers des conventions quinquennales, les établissements d'enseignement privé, ce qui se traduit, depuis plusieurs années, par un grand programme de rénovation et de mise aux normes afin de porter ces établissements à un niveau d'accueil de sécurité et de conformité aux apprentissages, comparables à ceux des établissements de l'enseignement public. Elle prend en charge les frais de fonctionnement, la masse salariale et les charges de personnels non enseignants des établissements d'accueil (internats et cantines).

Les élèves

En 2014, on comptait 19 617 élèves dans le primaire, dont 18 191 sont inscrits dans les écoles des communes de Nouméa et du Grand Nouméa et 1426 dans celles de l'intérieur.

Moyens humains

- 93 directeurs et directrices d'écoles ainsi qu'une directrice à l'école du CHT.
- 879 enseignants titulaires dans les classes.
- 95 enseignants spécialisés dont 39 en DESED, 18 psychologues scolaires, 4 secrétaires de commissions, 6 (DESI), 21 en CLIS, 2 au CHT et 4 à l'IME et 1 en dispositif « C.L.A.S.S.E » ;
- 6 maîtres surnuméraires ;
- 16 locuteurs pour l'enseignement en langue kanak.

Les enseignants titulaires

Nombre d'enseignants ayant changé de poste à la rentrée 2014 : 111

Nombre de départ à la retraite : 22

Nombre de nouveaux directeurs d'écoles nommés en 2014 : 5

Nombre de directeurs ayant suivi la formation spécifique : 5 groupes, soit un total de 45 directeurs d'écoles, ont suivi en 2014 le « Parcours managérial pour les directeurs d'école » composé de 4 modules et dispensé par l'IFAP. Nombre d'enseignants ayant suivi une formation : 635 maîtres et conseillers pédagogiques de la province Sud (sur 1195 ; 53% des effectifs de la province Sud) ont suivi la formation continue des maîtres sur l'année 2014.

NB : Les directeurs et enseignants, au nombre de 662 sur l'année 2014, ont par ailleurs bénéficié de modules de formation sur l'utilisation des outils informatiques à l'école, l'intégration du tableau blanc interactif et du boîtier de réponses, et la mise en place d'un environnement numérique de travail, dispensés par la mission TICE de la DES.

Absentéisme des enseignants 2014 : Nombre de jours total travaillés: 167

Taux d'absentéisme global : 9,15%

Les enseignants remplaçants

Nombre de contrats de remplaçants signés en 2014 : 175

Nombre de remplaçants à l'année : 120

Absentéisme des suppléants 2014 : Nombre de jours total travaillés : 167

Taux d'absentéisme global : 4,26%

Moyens financiers

Nombre de liquidations effectuées : 5002
 Taux d'exécution budgétaire en fonctionnement : 97%
 Taux d'exécution budgétaire en investissement : 83%

Les faits marquants : en l'absence de responsable de bureau du budget, la cheffe de service encadre en direct ce bureau.

Réorganisation de la gestion des internats – Le suivi de l'investissement a été confié au bureau des affaires générales et la gestion des crédits de fonctionnement a été décentralisée vers les gestionnaires avec un contrôle systématique du bureau du budget avant transmission vers DFI.

Actions 2014

1) Les bourses et aides aux élèves et aux étudiants

Nombre de communication avec les usagers (téléphone, mail, entretien) :
 Le service a enregistré plus de 70 000 échanges sur l'année 2014.



L'accueil physique rencontre toujours un fort succès, néanmoins une augmentation des échanges par mail s'observe (+ 13% en un an).

Le bureau des bourses et aides scolaires

Les faits marquants : traitement de l'encadrement du bureau. La cheffe de service gère en direct le bureau des bourses scolaires à partir de juillet 2014.

Nombre de dossiers déposés : 10 604 dossiers déposés et instruits pour l'année scolaire 2014.

Nombre de bénéficiaires :

En moyenne sur 2014, 16 789 boursiers par mois soit une baisse de 3% par rapport à 2013.

43 % des boursiers sont des élèves de classes élémentaires.

Le coût moyen annuel d'un boursier de la province Sud est de 81 837 F.CFP.

36% de la population scolarisée en province Sud est boursière.

Le bureau des bourses et aides aux élèves et aux étudiants

Les faits marquants : 2014 a été une année de préparation de la modification des différents dispositifs provinciaux, qui seront modifiés à la rentrée 2015.

Nombre de dossiers déposés pour une bourse supérieure :

1064 dossiers instruits et examinés au cours des 3 commissions réunies en 2014.

Nombre de bénéficiaires :

46 boursiers en Nouvelle-Calédonie.

277 boursiers (en moyenne) en métropole.

Nombre de bénéficiaires d'une aide provinciale, hors bourses supérieures en 2014 :

- 607 étudiants aidés en Nouvelle-Calédonie (allocation de rentrée, couverture sociale, aide aux logements...);
- 330 étudiants aidés en métropole (prime d'installation, préparation au départ, accompagnement social et pédagogique...);
- 40 prix d'excellence attribués ;
- 11 prix d'encouragement à la recherche ;
- 20 bourses d'excellence.

2) La mission TICE de la DES

Les faits marquants : expérimentation collège numérique au collège de Magenta. 5 réunions de pilotage au collège, mise en place de la convention de prestation pour la maintenance des matériels et du réseau.

Nombre d'interventions de dépannage informatique sur demande dans les écoles : 1550

Nombre de TBI accordés en 2014 : 55 nouveaux TBistes

Nombre d'ENT mis en place en 2014 : 10 nouvelles écoles

Total d'enseignants TBistes suivis en 2014: 240

Total d'enseignants ENT suivis en 2014: 190

Nombre d'enseignants ayant suivi une formation sur le sujet des TICE en 2014 : 662

Nombre d'heures de formation dispensées par les formateurs de la mission TICE : 425

3) Le pôle gestion

Le bureau des collèges publics

Faits marquants : Ouverture du collège de Dumbéa sur mer 1 - Extension du collège Jean-Fayard

Câblage et équipements numériques des collèges Normandie, Magenta, Baudoux,

Nombre de travaux effectués en 2014 sur et hors marchés, hors opérations DEPS : 318

Nombre de marchés ouverts en 2014 avec la DEPS : 3

Nombre d'opérations suivies avec la DEPS : 21

Taux d'exécution en investissement : 83% représentant 1 597 857 911 F

Le bureau de l'enseignement privé

Les faits marquants : renouvellement de la convention quinquennale avec la DDEC. Les évolutions concernent la prise en compte de l'impact financier des évolutions réglementaires en matière d'hygiène et sécurité, d'une participation au développement de l'internet, l'intégration des embauches réalisées entre 2009-2013 dans la masse salariale globale.

Taux d'exécution en fonctionnement : 99.96% représentant 1 348 142 372 F.

Taux d'exécution budgétaire en investissement (contrat de développement et subvention d'équipement) : 92.21 % représentant 172 718 751 F.

Le bureau des affaires générales

Fait marquant : Première année complète de la direction dans ses nouveaux locaux. Il a fallu adapter les méthodes de travail, le nouvel environnement informatique et téléphonique, les locaux avec la création d'une salle d'attente sur le deck, l'apport de solutions pour la gestion des foules (le Q-matic) et surtout assurer le suivi financier de la gestion de l'immeuble en fonction des projections faites à travers le BP et le BS.

4) Les actions éducatives

Les progrès de l'application EducaSUD

Initié en septembre 2013 et planifié sur trois ans, le projet EducaSUD est entré en phase de réalisation le 6 janvier 2014. Le développement et la mise en place du nouveau système d'information s'est opéré en trois étapes successives :

La première étape (janvier à mars) a permis de mettre en place l'ensemble du socle technique ainsi que les modules permettant de gérer :

- les données de paramétrage général du système ;
- le paramétrage des écoles et les unités d'enseignement associées (avec les bassins, secteurs, IEP de rattachement ...) ;
- les structures des écoles (classes) ;
- les enseignants affectés dans les écoles.

La deuxième étape (avril à août) a été essentiellement consacrée aux modules permettant d'assurer la gestion générale des élèves et des responsables légaux :

- inscription, admission, radiation, demandes de dérogation ;
- affectation dans les classes ;
- tenue du registre des élèves,
- aide à l'élaboration de la carte scolaire.

Au 31 décembre 2014, bien que la dernière étape de développement ne soit pas totalement achevée, l'objectif initial d'un basculement définitif sur le nouveau système est déjà atteint, les anciennes applications SIDES et DIRNEA ayant été officiellement retirées du service.

Le bureau des écoles

Nombre de dérogations de secteur accordées en 2014 :

Nb dérogations acceptées	
Paita	39
Nouméa	163
Mont-Dore	48
Dumbéa	49
Boulouparis	1
Total province Sud	300

Nombre de fiche de liaison écoles traitées :

	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5	Total 2014
Type	14 février au 05 avril	22 avril au 07 juin	24 juin au 09 août	26 août au 11 octobre	28 octobre au 18 décembre	
Total 2014	74	55	61	95	112	397

Le bureau de la vie scolaire

Nombre de dossiers de subventions traités et accordés :

	PUBLIC			PRIVEE			TOTAL		
	Nb de demandes déposées	Nb de demandes acceptées	Pourcentage d'accord	Nb de demandes déposées	Nb de demandes acceptées	Pourcentage acceptées	Nb de demandes déposées	Nb de demandes acceptées	Pourcentage acceptées
ECOLE	33	32	97%	4	1	25%	37	33	89%
COLLEGE	64	32	50%	12	10	83%	76	42	55%
ASSOCIATION	23	11	48%	0	0	0%	23	11	48%
LYCEE	14	10	71%	10	7	70%	24	17	71%
TOTAL	134	85	63%	26	18	69%	160	103	64%

Montant des subventions :

ECOLE	6 150 345
COLLEGE	7 147 200
ASSOCIATION	5 465 000
LYCEE	1 871 000
	20 633 545

Montant des subventions transports des classes : 18 363 276 F

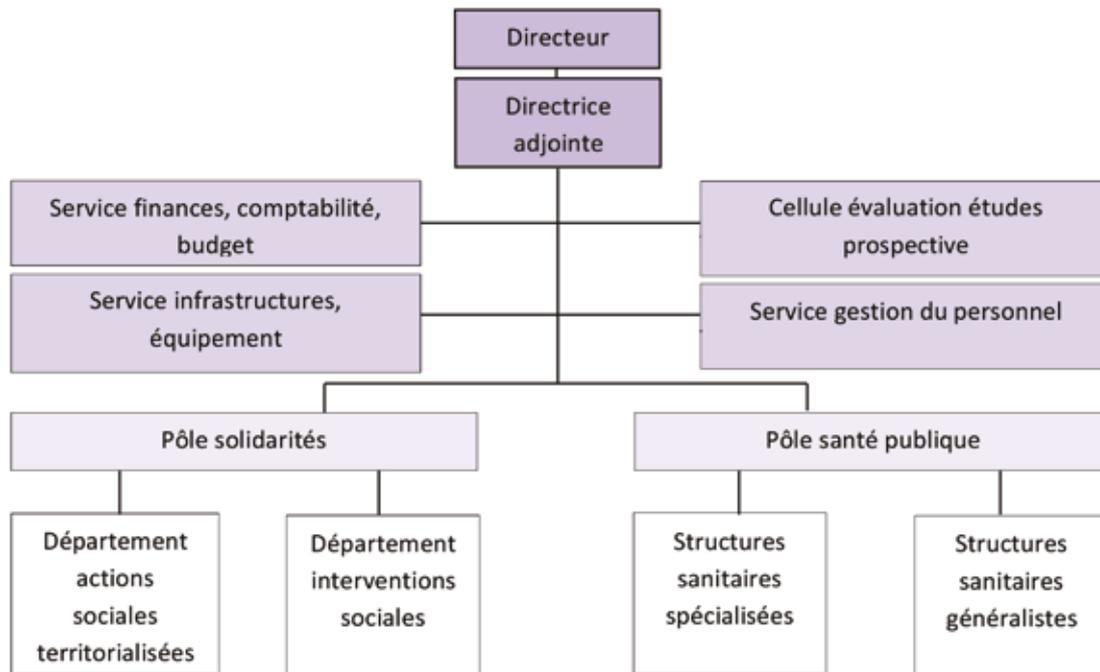
Nombre d'inscriptions au catalogue de l'offre éducative : 4 368 demandes.

DPASS - DIRECTION DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

La direction de l'action sanitaire et sociale est chargée de la mise en œuvre des actions de solidarité, de cohésion sociale et de l'organisation des missions sanitaires qui lui sont dévolues en priorité à destination des publics les plus vulnérables. Elle est structurée en deux pôles :

- le pôle santé publique ; chargé de gérer l'offre de soins et les actions de prévention en matière de santé publique,
- le pôle des solidarités en charge de la mise en œuvre des politiques sociales.

Moyens humains



Effectifs (hors PPIC et familles d'accueil de la protection de l'enfance)

DIRECTION ET ADMINISTRATION	43
POLE DES SOLIDARITES	152,5
Département des interventions sociales	57,5
Département des actions sociales territorialisées	95
POLE SANTE PUBLIQUE	167
Structures sanitaires spécialisées	69
UPASS/Centres médico-sociaux	98
TOTAL	362,5

Moyens financiers

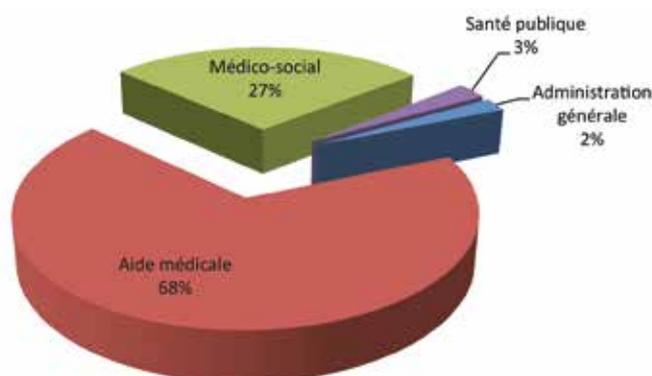
Le fonctionnement

Les dépenses ont diminué d'un milliard de francs environ entre 2013 et 2014. Cette diminution provient du secteur médico-social qui perd les dépenses liées au handicap désormais prises en charge en totalité par la Nouvelle-Calédonie.

FONCTIONNEMENT		
	2013	2014
Administration générale	193 202 542	197 474 538
Aide médicale	6 175 077 310	6 404 377 215
Médico-social	3 746 185 709	2 570 394 143
Santé publique	297 302 319	239 302 780
	10 411 767 880	9 411 548 676

Les dépenses de santé publique sont en faible diminution surtout en raison de l'arrêt du recours à une société de service pour le remplacement de médecins dans les centres médico-sociaux de brousse au bénéfice d'une gestion interne des remplacements.

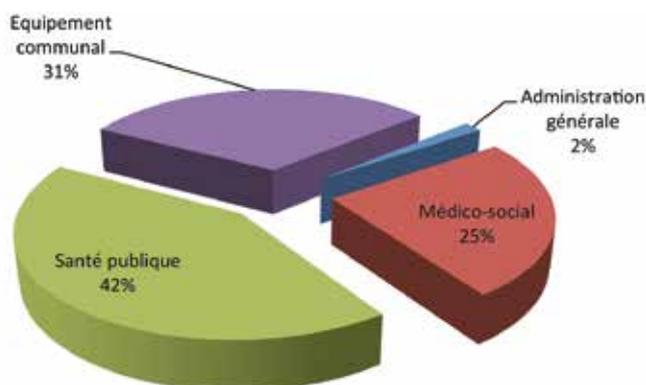
La répartition des dépenses se maintient dans les mêmes proportions qu'en 2013.



L'investissement

Les dépenses d'investissement concernent :

- pour le secteur médico-social : le début du projet de foyer pour l'enfance de Dumbéa sur mer et des subventions d'équipements aux associations ;
- pour la santé publique : les études pour le projet du CMS de Koutio et la construction d'une pharmacie et de logements sur l'île des pins et du matériel médical ;
- pour les équipements spécifiques : la fin de l'ETEPS et le démarrage des travaux du LST-SESSAD ;
- l'administration générale avec du mobilier et divers petit aménagement de structures sanitaires et sociales.



Actions 2014

Activités

Comme chaque année, le niveau de l'activité de la DPASS en fait un vecteur fort de l'action publique en province Sud. Ainsi et pour seuls exemples, ont été réalisées environ 40 000 consultations médicales, 4000 consultations médicales d'urgence, 10 300 consultations de médecine scolaire, 30 000 consultations en protection maternelle et infantile. Près de 29 000 personnes sont bénéficiaires de l'aide médicale, 1700 du minimum vieillesse. 245 victimes de violences conjugales et intrafamiliales ont été prises en charge et 103 auteurs de violence. Près de 20 000 personnes ont été reçues par les assistantes sociales et près de 14 000 secours accordés. Près de 550 informations « signalantes » relatives à des mineurs ont été traitées ; 200 enfants placés en familles ont été suivis tandis qu'une trentaine d'enfants ont été accueillis dans les foyers provinciaux. Près de 200 visites de suivi, contrôles ou agréments des établissements médicosociaux ont été assurées.

Elaboration d'une proposition de schéma directeur

En 2014, tous les services de la DPASS se sont mobilisés, avec l'appui de leurs nombreux partenaires, sur une réflexion stratégique. Celle-ci s'est organisée autour de six axes : les urgences médicales, les urgences sociales, l'organisation médico-sociale, la prévention et la promotion de la santé, la santé des familles et la politique qualité de la DPASS. Sur cette base, un schéma directeur sera proposé en 2015, fixant les grandes orientations de l'action provinciale dans ce secteur, dans l'objectif de gagner en cohérence et complémentarité et d'assurer un meilleur service aux populations.

Dispositifs expérimentaux

- **Mise en place d'un comité qualité expérimental**

Début 2014, un comité qualité expérimental a été créé de façon à construire les prémices de la mise en œuvre d'une démarche qualité et commencer à identifier les éléments devant constituer la politique qualité de la direction.

- **Expérimentation d'un nouveau mode d'organisation : les UPASS**

La DPASS a mis en place une expérimentation, sur deux ans, destinée à évaluer une nouvelle organisation fonctionnelle et une coordination des équipes pluridisciplinaires de terrain en province Sud, basée sur une logique de territoire. Cette organisation territoriale appelée Unité Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale (UPASS) est actuellement en test sur trois sites différents : La Foa, Thio et le CSF de Montravail. Un bilan intermédiaire de la première année d'expérimentation a été fait en fin d'année avec des résultats globalement positifs sur l'ensemble. L'évaluation finale sera réalisée ex post et portera sur l'impact du dispositif.

- **Lits de moyen séjour au centre médico-social de Bourail**

Une expérimentation destinée à évaluer la faisabilité et l'impact de la transformation de certains lits d'hospitalisation en lits de moyen séjour au centre médico-social de Bourail a été mise en place en juin 2014. Prévue sur une période de trois ans, elle a consisté à transformer et à faire valider par le COSS, 6 lits actuels (sur les 12 existants) du centre médico-social en lits de soins de suite dans lesquels l'admission répond à des critères définis pour une durée limitée. La prise en charge multidisciplinaire des patients bénéficie de l'appui des spécialistes installés sur la commune (cardiologue, pneumologue, orthophoniste) et des vacataires de la DPASS (diététicienne, psychologue, kiné).

Redécoupage des secteurs sociaux

Un tableau d'activités par secteur fourni par le service de l'action sociale a mis en évidence de fortes variations entre les différents secteurs d'intervention des assistantes sociales. L'hypothèse retenue pour expliquer ces variations est que les « besoins sociaux » de chaque secteur étant inégaux et évolutifs, les limites de secteurs ne sont peut-être plus pertinentes. Une étude a donc été réalisée pour analyser les besoins sociaux et proposer le cas échéant un redécoupage de secteurs sociaux.

L'activité des assistantes sociales a été appréciée à partir de 5 indicateurs enregistrés sur le logiciel Vesta. Le besoin social a été apprécié à partir des indicateurs sociaux disponibles fournis par l'ISEE. L'analyse de ces indicateurs dans un modèle global multivarié de type ACP a permis de définir un indice de besoin social et un indice d'activité précisant la valeur informationnelle relative de chaque indicateur dans la construction de l'indice. Toute la problématique a consisté à mettre en rapport les besoins sociaux ainsi définis avec l'activité afin de mettre en relief les limites de secteur à interroger. Au final, un nouveau découpage en 24 secteurs sociaux a été proposé et soumis à l'ensemble des assistantes sociales afin d'affiner ce découpage par leur bonne connaissance du terrain.

Ouverture de l'institut spécialisé autisme

L'établissement éducatif thérapeutique et pédagogique spécialisé (ETEPS) a été inauguré le 3 mars par la province Sud. Cet établissement est destiné à accueillir les enfants atteints d'autisme ou d'autres TED (troubles envahissants du développement). Il est la première structure de l'institut spécialisé de l'autisme qui comprendra également un lieu d'accueil temporaire des patients et un service d'éducation et de soins spécialisés à domicile. Cet institut a été financé par la province Sud en investissement et son fonctionnement est assuré dans un premier temps par l'Agence Sanitaire et Sociale et sera repris par les organismes de protection sociale sur la base d'un prix de journée (37 350F / jour). Sa capacité d'accueil est de 25 enfants à temps plein, ce qui correspond jusqu'à 50 accueils à temps partiel.

DC - DIRECTION DE LA CULTURE

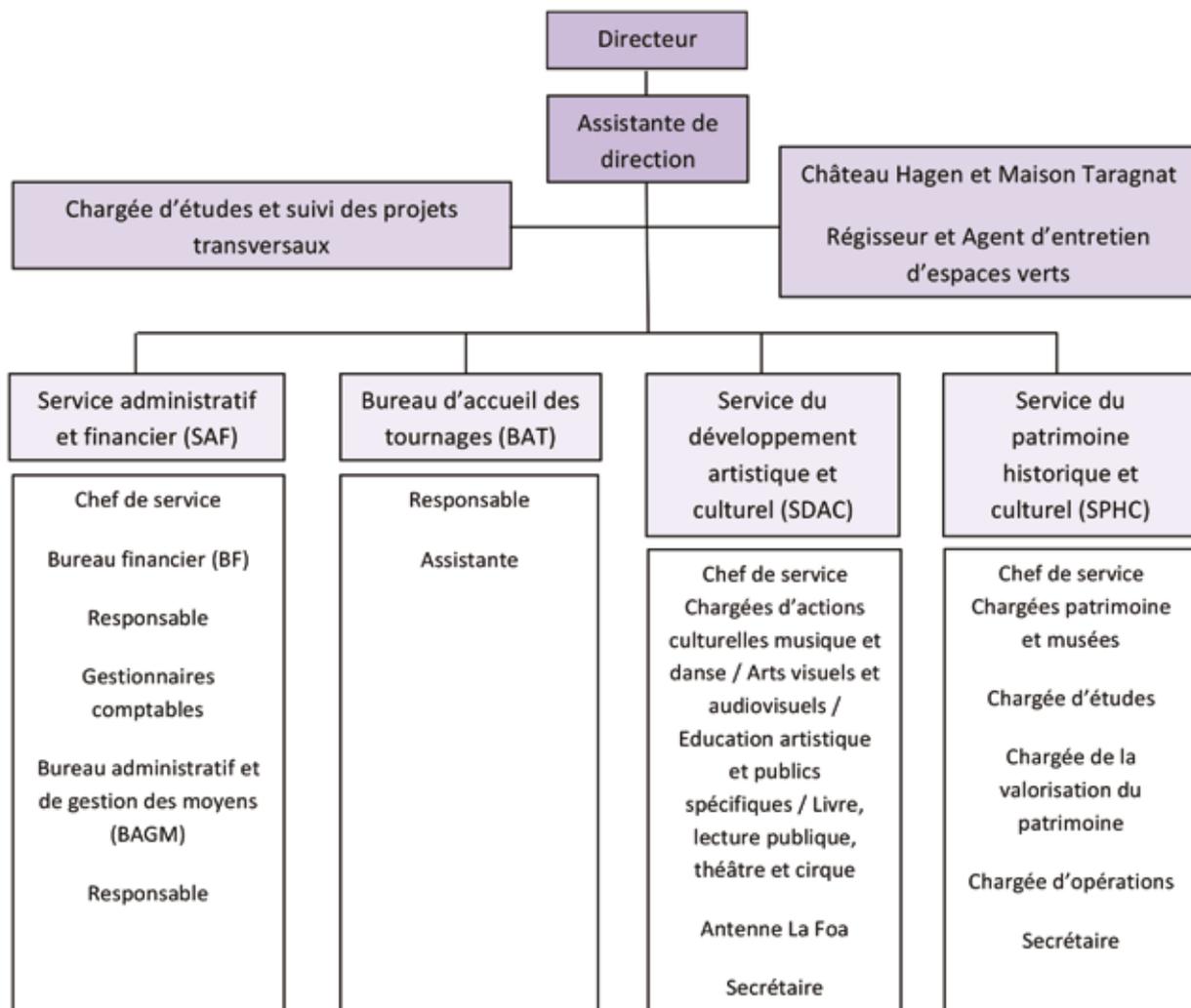
La DC agit en matière de patrimoine et d'action culturelle et audiovisuelle.

Elle contribue à l'identification, à la protection, à la conservation et à la promotion du patrimoine historique et culturel de la province.

Elle initie et accompagne des actions et dispositifs qui concourent au développement culturel, notamment dans le domaine des pratiques amateurs, de l'éducation, de l'enseignement et de la formation artistique. Elle soutient la création et la diffusion artistiques et le développement de la lecture publique.

Enfin, elle accompagne les projets audiovisuels amateurs et professionnels par le biais d'aides techniques, matérielles et financières.

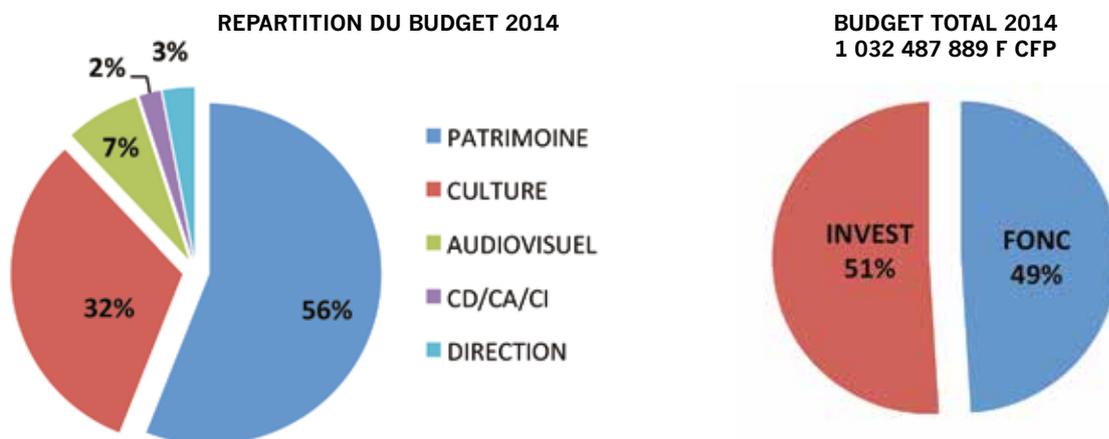
Moyens humains



Moyens financiers

Pour l'année 2014, le budget de la direction de la Culture était de 1,033 milliard de francs (contre 856 millions de francs en 2013) dont 504 millions en fonctionnement (contre 477 millions en 2013) et 529 millions en investissement (contre 379 millions en 2013).

BUDGET GENERAL

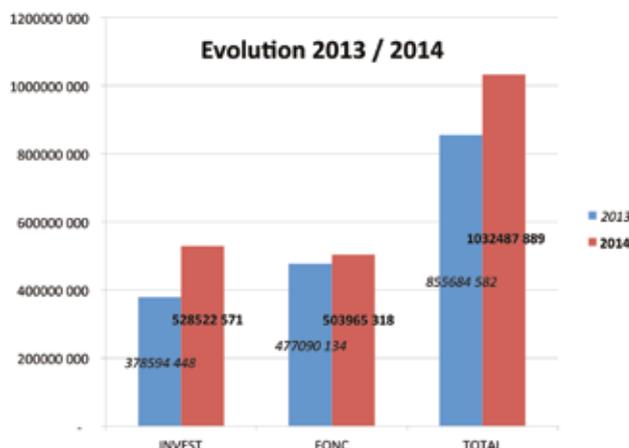
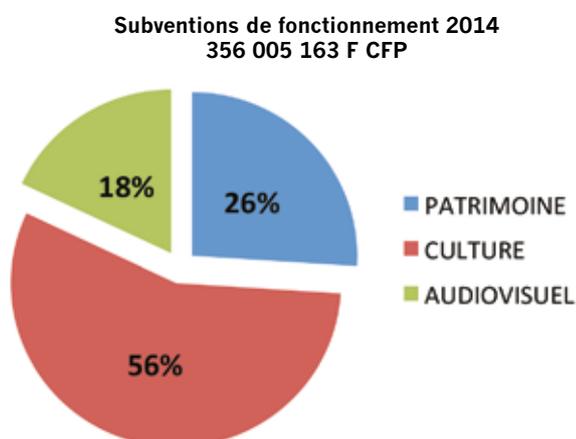


LES SUBVENTIONS

71 % du budget de fonctionnement a été consacré aux subventions à destination des partenaires publics, privés et associatifs.

ANEE	Arrêtés	Délibérations du bureau	TOTAL	SERVICES	budget	BUDGET TOTAL
2014	53	142	195	Patrimoine	93 540 000	365 005 163
				Culture	262 465 163	

En 2014, 356 millions de subventions ont été attribués par la province Sud aux associations et partenaires, dont 93,5 M pour le patrimoine, 200,4 M pour la Culture et 62,1 M pour l'audiovisuel et le cinéma.



Actions 2014

Cinq objectifs majeurs guident l'ensemble des actions en matière culturelle :

Promouvoir la professionnalisation des acteurs culturels. La province aide les personnes qui ont fait le choix de vivre de leur art à se former et leur permet de développer leurs activités grâce aux actions suivantes : Bourses d'Enseignement Artistique (BEA), dispositif de soutien aux compagnies, subventions aux créations artistiques et aux productions cinématographiques.

Promouvoir la pratique artistique et l'offre culturelle. La province mène en propre de nombreuses actions de promotion des pratiques artistiques ciblées sur les scolaires (collège au cinéma, concerts éducatifs), les familles (parcours de découverte culturelle), les publics empêchés et spécifiques (personnes handicapées, âgées, prisonniers ...), ou le "grand public" : CinéSud, Festival les Voix du Sud, Quinzaine du Hip Hop, Fête de la musique, Un été au ciné. Elle soutient également de nombreuses opérations culturelles du pays : Festival du Cinéma de La Foa, Festival Femmes Funk, Gispy Jazz Festival, Festival de l'image sous-marine, Festival culturel du Mont Dore, Festival de contes « Tembeu » à Thio, Son et Lumière de Térémba...

Promouvoir les patrimoines : La province travaille à la préservation et à la valorisation des patrimoines, y inclus le patrimoine immatériel.

Accompagner le mouvement associatif : Par le suivi, le conseil et le soutien technique et financier mais aussi par la programmation provinciale d'événements auxquelles elles sont ssociées (Mois du patrimoine, Festival les Voix du Sud, Festival des Couleurs de Deva, etc.), la province soutient les associations à vocation culturelle.

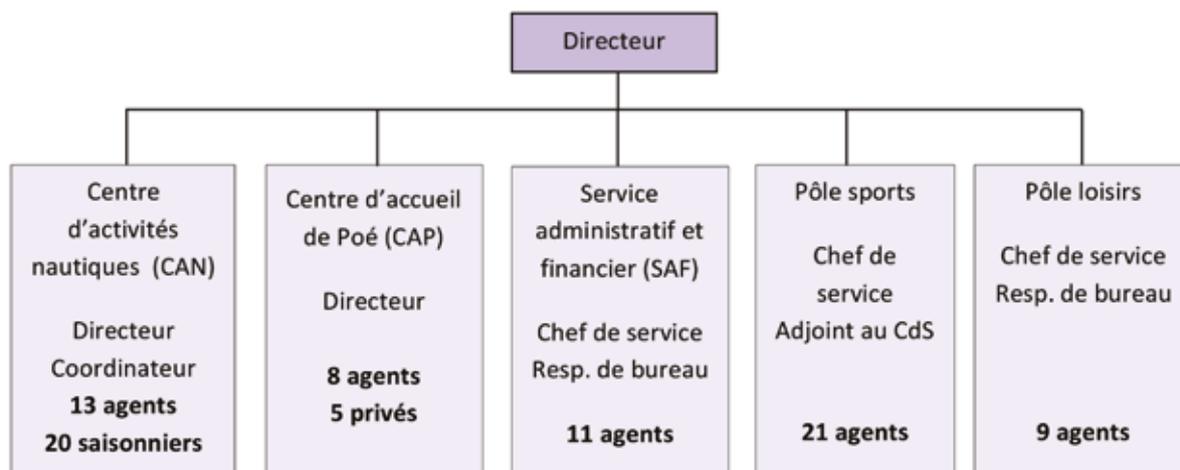
Favoriser le rayonnement de la culture et du patrimoine sur l'ensemble du territoire provincial : La province veille à ce que plus grand nombre, et notamment les populations isolées, puisse accéder aux équipements culturels et patrimoniaux ainsi qu'aux pratiques et actions culturelles, artistiques et patrimoniales : implantation du Chapitô dans les communes de l'intérieur, valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire de la province Sud : les itinéraires culturels thématiques, l'opération « Si le bain m'était conté », Mois du patrimoine, les couleurs de Deva).

Nombre de manifestations organisées par la DC + nombre de spectateurs	
Evénements	2014
Un été au ciné	9 547
Cinésud Nouméa	6 344
Cinésud La Foa	128
Le mois du Patrimoine	9 525
Si le bain m'était conté	1 510
Château Hagen	5 803
Festival des Voix du Sud	2 730
Quinzaine du Hip Hop	1 881
La Fête de la Musique	3 240
Dispositifs à destination des des élèves (concerts éducatifs, Collège au Cinéma,...)	2 586
Dispositifs à destination des publics spécifiques (parcours découverte culturelle)	320
Les couleurs de Deva	5 500
Total	49 114

DSL - DIRECTION DES SPORTS ET LOISIRS

La direction des sports et des loisirs est chargée de mettre en œuvre la politique de la province en matière de sports et de loisirs.

Organisation et moyens humains



Missions

CAN : gestion de l'équipement, accueil des scolaires (des primaires à l'université), stages en périodes de vacances scolaires, écoles de sport et intervention sur les formations nautiques.

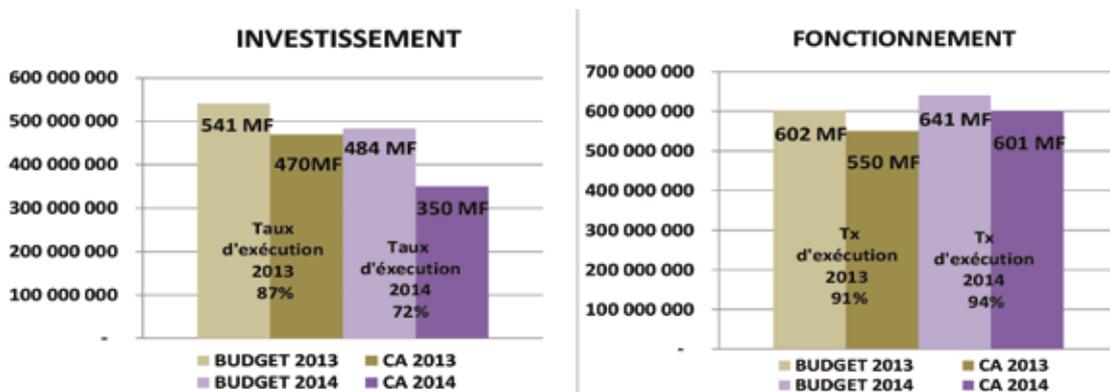
CAP : gestion de l'équipement, accueil des scolaires et des associations, accueil de formation et de stage.

SAF : finances, ressources humaines, accueil et secrétariat.

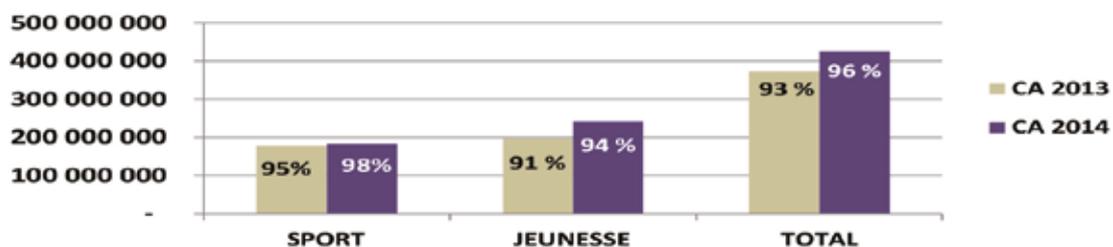
SPORT : soutien financier aux associations sportives, instruction des crédits Etat, gestion du PLGC, suivi et entretien des sites d'activités de pleine nature, gestion des boucles de Tina, école de sport, évènementiel, programme provinciaux d'équipement sportif.

LOISIRS : soutien financier aux associations socio-éducatives et aux centres de vacances et de loisirs, contrôles, formation, accompagnement des communes, programmes provinciaux d'équipement socio-éducatif.

Moyens financiers



DONT : SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT



Actions 2014

CAN : 3573 utilisateurs

- Juin : participation aux « Océania de voile » (locaux et matériel de sécurité),
- Août : Accueil des 3 provinces dans le cadre du « trophée des jeunes marins »,
- Août et septembre : en partenariat avec la direction de la culture et l'association «Kassiopé», accueil des sculpteurs locaux, néo-zélandais et japonais. Cet évènement mêlant les arts et le sport a permis des échanges entre les élèves et les artistes,
- Nov : accueil de la ligue de natation qui organisait, dans le bassin nautique, le championnat de NC de water-polo.

CAP : 4611 utilisateurs

- Organisation de 3 classes nature sur le site équestre de Deva,
- Optimisation des installations équestres en vue d'une convention de mise en gestion à la SEM MWE ARA,
- Septembre : festival des couleurs de Deva, 6500 entrées (avec la direction de la culture)

SPORT

- 969 demandes traitées en faveur des associations sportives de la province Sud,
- 856 projets instruits en faveur des associations sportives,
- Réalisation de 100 000 flyers d'information sur les sentiers de randonnées,
- Mise en place d'un marché public de 2.5 ans sur 12 lots pour l'entretien des sentiers,
- Rénovation du refuge du Mont Humboldt,
- Réalisation de 10 camps sportifs pour les jeunes de 13 à 17 ans,
- PLGC : 26 250 élèves accueillis, 8500 sportifs associatifs et 412 occupants pour les dortoirs,
- Juillet : organisation de Natchaventure,
- Juillet : tenue d'un stand au salon du tourisme,
- Décembre : Organisation de Tinaventure dans le cadre de l'inauguration de l'extension des pistes VTT, (entre 6 et 7000 entrées par mois).

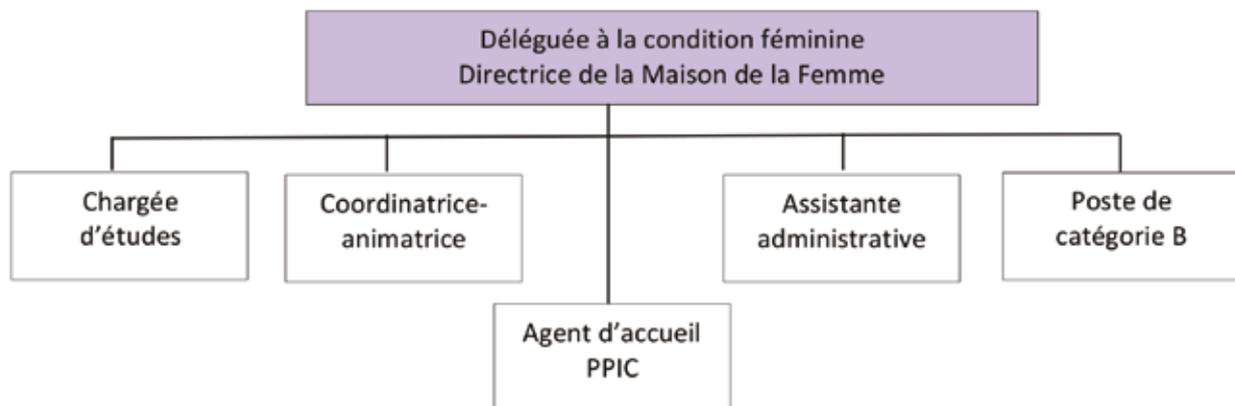
LOISIRS

- 207 809 journées enfants réalisées par 28 organisateurs de centres de vacances ou de loisirs,
- 391 centres de vacances ou de loisirs dont 267 centres de loisirs et 124 centres de vacances,
- 28 organisateurs dont 21 associations, 3 collectivités et 4 privés,
- 130 contrôles de centres de vacances ou de loisirs,
- 8 893 places « boursiers » durant l'année 2014 soit une augmentation de 9 % par rapport à 2013,
- Prise en charge de 281 heures d'interventions culturelles et artistiques réparties sur 8 organisateurs, de centres de vacances ou de loisirs avec 11 intervenants différents pour 7 disciplines artistiques (cirque, théâtre, marionnettes, dance moderne, hip hop, arts plastiques, sculpture),
- Prise en charge de 129 stagiaires de moins de 26 ans en formation d'animateurs et de PSC1,
- Avril : présentation à l'auditorium du guide des bonnes pratiques d'hygiène alimentaire en CVL à l'ensemble des organisateurs en partenariat avec le SIVAP,
- Juillet : participation à la journée de la jeunesse pilotée par la délégation de la jeunesse avec plus de 1 500 collégiens et lycéens,
- Octobre : distribution de l'annuaire des vacances dans toutes les écoles de la province Sud : 25 000 exemplaires,
- Novembre : les 18 ans du Carrefour vacances, plus de 1 500 personnes sur la place de la Marne en 2 jours avec la participation de 18 organisateurs de centres de vacances ou de loisirs,
- Décembre : regroupement de sensibilisation à l'outil « guide des bonnes pratiques d'hygiène » avec plus de 60 personnes.

MDF - MAISON DE LA FEMME

La Mission à la condition féminine est chargée de mettre en œuvre la politique de la province Sud pour la promotion de la condition féminine. A ce titre, elle poursuit une mission d'information et de sensibilisation à l'égard des femmes et impulse des actions visant à améliorer la condition féminine et à favoriser l'implication des femmes dans la vie sociale, économique et citoyenne.

Moyens humains



Effectif de 6 agents.

Moyens financiers

Le budget 2014 de la mission à la condition féminine, s'élève à 33 500 000 FCFP. Avec les reports de crédits de 2013, le montant des crédits ouverts pour la mission en 2014 est de 38 927 893 FCFP. Le taux d'exécution au 31 décembre était de 55,6%.

Actions 2014

L'accueil du public : La maison de la femme est un lieu ressources pour le public. Ainsi, plus de la moitié du public (59%) profite des espaces en libre accès (cyberbase : 36% ; jardins et salon lecture : 23%). 1465 personnes, soit 21% du public, sont venues visiter la structure dans le cadre des mises à disposition des espaces aux partenaires et associations.

Les activités proposées par la maison de la femme, les rendez-vous thématiques, les repas partagés et les visites de l'exposition de l'artiste du mois ont concerné 775 personnes, soit 11% de la fréquentation de la structure. 270 personnes (soit 4% de la fréquentation) sont venues spécifiquement pour des demandes d'information et des orientations vers les services susceptibles de traiter de leurs problématiques.

Les rendez-vous thématiques : Ces temps d'échange ont été mis en œuvre, à compter du mois d'avril et chaque mardi, autour des principaux axes de travail développés par la maison de la femme dans son programme annuel de l'année 2014 :

- L'échange de savoir-faire, lors des rendez-vous « Partage de trucs et astuces »,
- La création d'entreprise, lors des rendez-vous « Femmes d'initiative », temps de rencontre et d'échanges avec des professionnelles sur le thème de l'entrepreneuriat au féminin,
- Les débats de société, lors des rendez-vous « Sujet de société » pour s'informer et échanger sur différents sujets à forts enjeux pour les femmes,
- Et le développement de la confiance et l'estime de soi, lors des rendez-vous « Confiance en soi », pour se réaliser en tant que femme.

D'avril à décembre, les rendez-vous thématiques ont drainé 329 personnes au total, soit une moyenne mensuelle de 36 personnes par thématique proposée.

• Journée internationale de la femme, le 8 mars :

- Table ronde sur le thème : « Comprendre et encourager l'entrepreneuriat féminin »,
- Remise des prix de la deuxième édition du concours « Femmes d'initiatives » (à noter qu'une soixantaine de femmes des communes de Thio, Moindou et de Dumbéa étaient présentes),
- Tenue par les agents de la maison de la femme d'un stand d'information au « Salon de la Femme », pour une présentation de la structure.

• Journée « découvertes sportives » :

L'objectif de cette journée était double : permettre aux femmes de toute la province Sud de découvrir et de s'initier gratuitement à des disciplines sportives différentes ; les aider à se rencontrer et à échanger. 64 femmes ont pu s'initier aux différentes disciplines proposées au centre d'activité nautique de la côte blanche.

• Journée internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes, le 25 novembre :

La province Sud a mis en place une campagne très symbolique et reconnue au niveau international : la campagne du ruban blanc. Ainsi, trente Calédoniens charismatiques qui, par leur métier, leur image, leur rôle dans la société, pouvaient donner un véritable poids à la lutte contre les violences, ont prêté leur image et leur voix pour refuser et condamner la violence à l'égard des femmes.

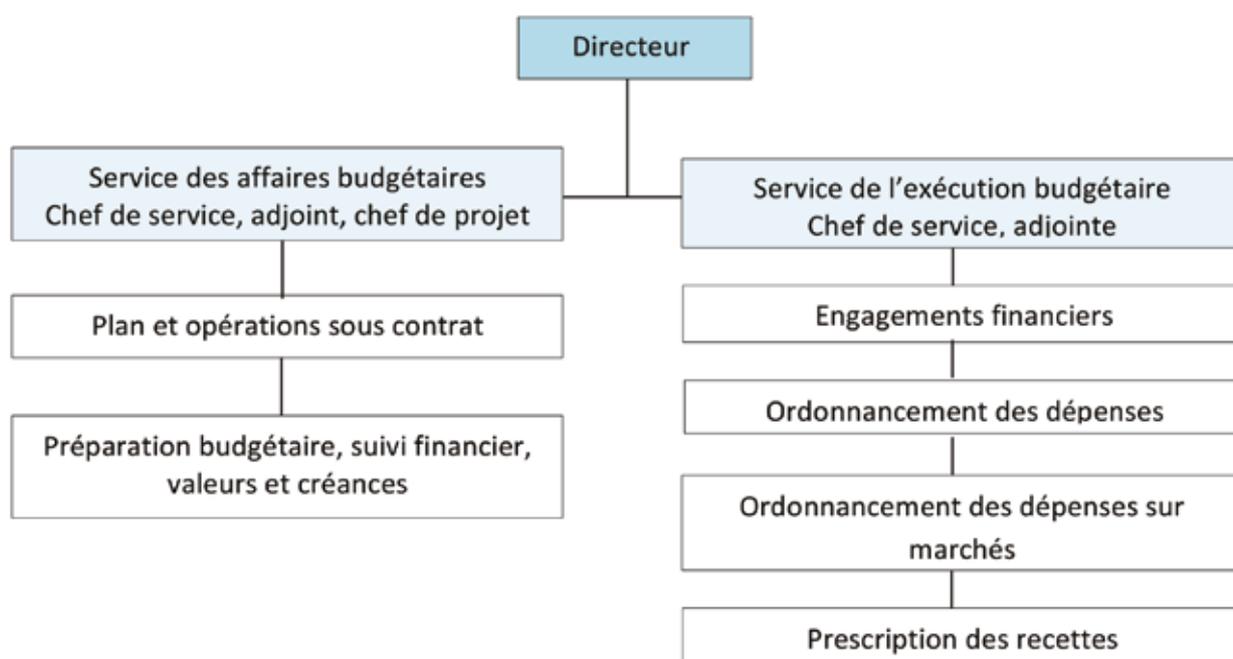
DFI - DIRECTION DES FINANCES

La direction des finances est principalement chargée des missions suivantes :

- la préparation du budget provincial et le contrôle de son exécution ;
- la production du compte administratif en concordance avec les comptes de la trésorerie ;
- le contrôle des dépenses engagées, des recettes à recouvrer, de leur ordonnancement ;
- la gestion de la dette, celle de la trésorerie, le suivi des opérations contractualisées et l'inventaire comptable des valeurs immobilisées.

Moyens humains

La direction des finances est une équipe financière de 24 agents répartis sur deux services. 4 agents sont chargés de l'encadrement supérieur : 1 directeur, 2 chefs de service, 1 adjoint au chef de service.



Moyens financiers

La direction des finances ne dispose pas d'un budget propre pour son fonctionnement : ses crédits sont mutualisés avec ceux de la DRH et leur gestion relève de la DRH.

La gestion des crédits confiés à la DFI intéresse principalement des provisions de dépenses, la gestion de la dette, la gestion des charges et produits non affectés dont principalement les fonds de dotations NC, Etat et la fiscalité provinciale.

En outre, la DFI gère les reclassements comptables issus des mouvements d'ordre et de la dotation aux amortissements.

Budget 2014

MOUVEMENT	BUDGET
RECETTES	
d'investissement	6 450 494 193
de fonctionnement	49 223 712 135
DEPENSES	
d'investissement	5 385 426 199
de fonctionnement	2 772 765 483

Actions mises en œuvre et résultats obtenus**Plan de maîtrise des dépenses**

Les actions menées par la direction des finances visent à permettre à l'exécutif de disposer d'éléments de synthèse pour maintenir les grands équilibres financiers conditionnés par l'épargne, l'endettement et le financement du programme d'investissement.

L'élaboration d'un plan de financement synthétique permet donc à chaque étape budgétaire de proposer un cadrage des dépenses de fonctionnement et d'investissement, afin d'obtenir les équilibres souhaités en respect des ratios financiers majeurs.

En outre, l'actualisation du plan pluriannuel d'investissement a vocation à éclairer sur le financement des investissements pour l'exercice considéré.

En 2014, l'objectif a été :

- de prendre en compte la croissance nécessaire et maîtrisée des dépenses de fonctionnement tout en maintenant une épargne à plus de 5% (CA 2014 à 7%) ;
- de stabiliser l'encours de dette en préconisant le rachat anticipé d'emprunts (800 millions XPF) et en contenant les souscriptions d'emprunts 2014 à 3 milliards XPF ;
- de rationaliser les consommations de crédits de paiement sur l'investissement pour ramener l'enveloppe d'investissement aux alentours de 10 milliards XPF.

Système de gestion financière

L'année 2014 a vu la mise en place d'une convention de partenariat avec les services comptables et financiers du trésor. Ce partenariat vise l'optimisation des chaînes d'exécution de dépenses et de recettes et le renforcement de la fiabilité des comptes produits par l'ordonnateur et le comptable.

A ce titre, un portail de gestion publique a été mis en œuvre afin de faciliter et fiabiliser les échanges de données budgétaires et comptables entre la province Sud et la trésorerie. Ces transmissions intéressent principalement la mise à jour des prévisions budgétaires à chaque étape budgétaire (BP, DM et opérations de virements et transferts) et les informations saisies par l'ordonnateur relatives aux mandats de dépenses et titres de recettes à communiquer au comptable dans le cadre de leur prise en charge.

Enfin, la convention de partenariat a permis également la mise en place d'un contrôle allégé de la dépense. Désormais, la prise en charge de toute dépense dont le montant est inférieur à 120 000 XPF relève essentiellement de la responsabilité de l'ordonnateur, sous contrôle à priori du trésorier.

Le règlement budgétaire et financier (RBF)

En 2014, le RBF a été actualisé en version M52 pour être approuvé par la nouvelle mandature conformément aux dispositions légales (Délibération 10-2014/APS du 26 juin 2014).

Mise en inventaire comptable (volet comptable)

Au titre du volet comptable de la base patrimoine, les travaux menés en 2014 auront permis de fiabiliser les écritures comptables attendues en ce domaine (acquisition et cession, gestion des amortissements) mais aussi d'obtenir très prochainement des tableaux de bord nécessaires à la supervision financière et comptable du patrimoine provincial.

Perspectives 2015-2019

Contribuer au cadrage et la maîtrise des dépenses

- Respect des grands équilibres budgétaires et comptables (Epargne-Emprunts-investissements directs), gestion des fonds libres (rationalisation des crédits de paiement et pratique du non report), poursuite des suivis rétrospectifs (recettes et dépenses)
- Contribution au cadrage et à la lisibilité des dépenses pluriannuelles (PPI et PPF), synthèse du plan de financement (prospective en partenariat avec l'AFD notamment).
- Contribution à la mise en place des nouvelles générations de contrat de développement.

Développer le système de gestion financière

- Optimiser la comptabilité patrimoniale (renforcement des contrôles sur pièces au titre des intégrations au sein du patrimoine, mettre en place les éditions visant la supervision de l'actif immobilisé).
- Améliorer le suivi des créances à moyen et long terme (suivi des soldes de comptes de classe 2 en partenariat avec la trésorerie et les directions en charge de mise en recouvrement).

Renforcer la qualité de service

- Renforcer les compétences de la DFI (formaliser les missions en fiches actions, former des nouveaux arrivants, organiser la dématérialisation de certains pièces comptables, fiabiliser les conditions d'archivage interne et externe).
- Optimiser la chaîne d'exécution budgétaire (recettes et dépenses) – maîtrise des délais et qualité d'instruction des dossiers, gestion régulière des soldes de comptes en partenariat avec la trésorerie, renforcement du conseil et du contrôle auprès des directions.
- Modernisation du fonctionnement des régies (en partenariat avec la trésorerie et les directions – formation et sensibilisation aux règles de gestion et aux responsabilités qui en découlent, renforcement du lien hiérarchique au sein de la Psud, rationalisation des régies par directions ou pôles).

Indicateurs financiers

Exécution budgétaire

	Valeur	Délai jrs	
contrôle des dépenses engagées			
Nombre d'actes visés	2 171		
délai moyen du visa financier		5	
Nbre d'engagements (CP)	32 082		
Nbre d'engagements (AP)	2 255		
Fichier des tiers : validation ou modification	1 455		
Ordonnancement			
Mandats émis	46 365		56.6 Mds XPF
Nbre de rejets (interne et externe)	697	-->	2%
délai moyen de liquidation		10	
délai moyen d'ordonnancement		4	
délai moyen payeur		5	
délai total moyen		19	
Titre émis	2 682		55.9 Mds XPF
Trésorerie (hors emprunts et ligne de trésorerie)			
Total des encaisses 2014	52 499 062 798		
Total des décaisses 2014	56 985 228 136		
encaisses : moyenne mensuelle	4 374 921 900		
décaisses : moyenne mensuelle	4 748 769 011		

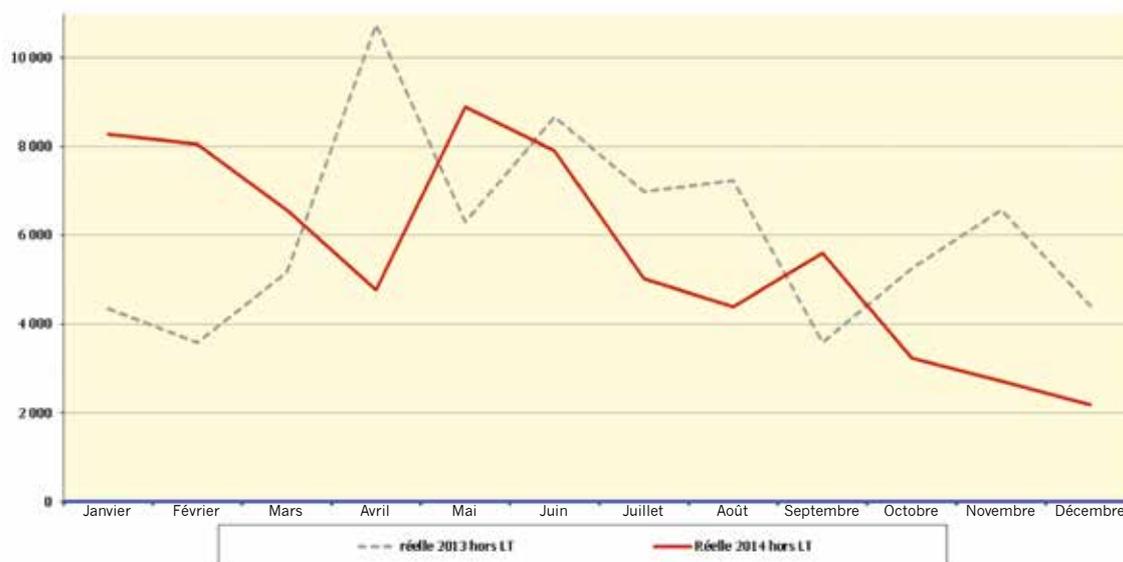
Gestion de trésorerie

La direction des finances établit un plan annuel de trésorerie à partir duquel elle cible les périodes susceptibles de rencontrer des tensions de trésorerie. Afin d'y faire face, elle organise chaque année un plan de souscription de lignes de trésorerie. En 2014, la province Sud dispose d'un volant de 4.3 milliards XPF de crédit court terme en ce sens.

Au-delà, une politique de recouvrement dynamique est opérée auprès des principaux partenaires (Etat et Nouvelle-Calédonie notamment) afin que le principal des recettes soit encaissé sur l'exercice.

A noter enfin que la trésorerie provinciale fait l'objet d'un suivi journalier par la direction des finances.

Trésorerie disponible en fin de mois



DSI - DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

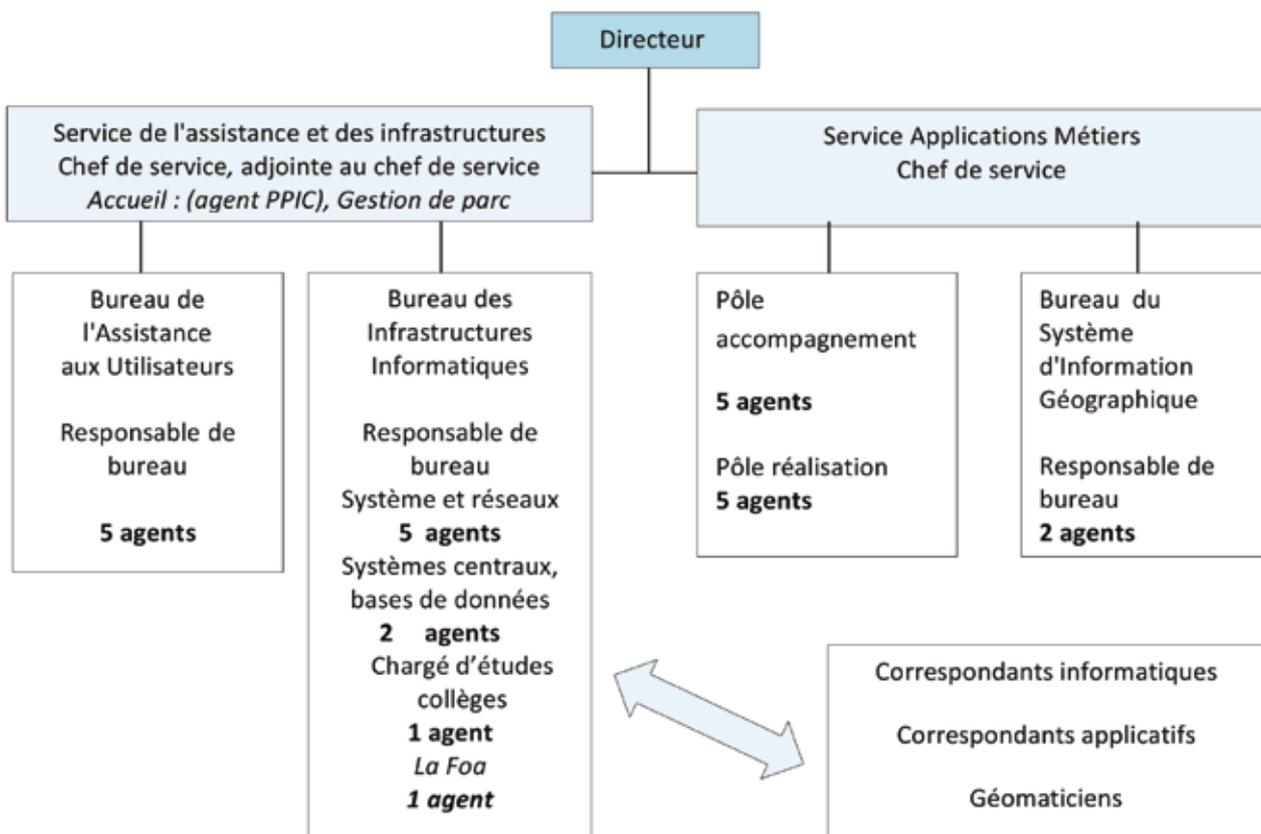
La DSI pilote, met en œuvre et maintient le système d'information de la province Sud.

En matière d'infrastructures, elle assiste et dépanne les utilisateurs, gère un parc de micro-ordinateurs et de périphériques mis en réseau sur plus de 60 sites et dispose de ressources centrales sécurisées. En matière de services de base, la DSI fournit un service de messagerie électronique, d'accès à l'Internet notamment via un réseau Wifi.

Avec les directions, la DSI étudie, développe, met en place, maintient et, ponctuellement, exploite les applications destinés aux métiers. Elle assure également la mise en œuvre du système d'information géographique, des sites web et des services d'E administration de la collectivité.

Moyens humains

33 agents répartis en 2 services : 8 Techniciens et 25 ingénieurs.



Le Service Administratif et Financier (SAF) est mutualisé avec la Direction de l'environnement.

Moyens financiers

Budget DSI 2014	Voté	Mandaté	Taux d'exécution
FONCTIONNEMENT	167 630 600	150 739 620	89,92%
Administration générale	12 005 279	9 558 700	79,62%
Entretien patrimoine (maintenance, copieurs...)	119 276 354	107 610 105	90,22%
Subvention	1 000 000	1 000 000	100,00%
Lignes spécialisées	35 348 967	32 570 815	92,14%
INVESTISSEMENT	454 218 804	357 694 964	78,75%
Infrastructures	373 565 972	288 333 737	77,18%
Applications	80 652 832	69 361 227	86,00%

Les taux d'exécution observés tiennent compte d'une part, pour les infrastructures, du décalage de livraison des micro-ordinateurs des collèges à la rentrée 2015 et, d'autre part, pour les applications, du chevauchement de projets d'ampleur (SIG Routier...) sur 2 années.

Actions 2014

Les actions menées en 2014 ont été impactées par les difficultés rencontrées dans le remplacement des agents de la DSI, dues au marché de l'emploi tendu. Ainsi, en moyenne, la DSI a fonctionné en 2014 avec 2 à 3 ETP en moins que son effectif nominal.

Infrastructures (PC, serveurs, réseaux, base de données)

La hotline informatique a en moyenne traité 511 demandes par mois dont 155 concernent la résolution d'incidents et 356 des demandes de services. Cela représente environ 20 % de demandes de plus que l'année précédente. Cette augmentation peut être relativisée en raison de l'utilisation d'un nouveau logiciel de suivi, plus convivial donc incitant à une utilisation plus importante.

Le parc de micro-ordinateurs comprend 1 685 PC dont 157 portables, dont environ 80 % sont âgés de moins de 3 ans. Environ 410 micro-ordinateurs ont été remplacés en 2014.

Plusieurs opérations d'ampleur ont été menées :

- Pour la DEPS (site vallée du Tir) : 96 PC ont été remplacés, 1 autocom et 125 téléphones IP déployés, un espace de stockage évolutif de 1 To a été mis à disposition en haute disponibilité
- DPASS (site Gallieni): 74 PC ont été remplacés, 1 autocom et 74 téléphones IP déployés
- DFA (Ducos) : 1 autocom et 50 téléphones IP déployés, 6 bornes WIFI mises en place.

On peut également citer plusieurs actions ponctuelles qui ont mobilisé les équipes :

- Le déménagement de la Subdivision Sud de la DEPS dans les anciens locaux de la SAVEXPRESS, qui s'est accompagné de son intégration dans le système de téléphonie IP
- La mise en place d'une nouvelle assemblée et de l'exécutif, y compris la mise à disposition de tablettes et la configuration des terminaux mobiles personnels
- L'installation de terminaux de consultation dans des espaces destinés à l'accueil du public : DEFE-SEF, Maison de la femme et espace jeunes.

En matière de ressources centrales et de réseau, les équipes ont continué à mettre à la disposition des directions les ressources nécessaires au développement des applications et des usages. De nombreuses actions ont en particulier accompagné la montée en puissance des utilisations de services en ligne ou de communication (Sites Web, Sudbox, messagerie).

Ainsi :

- Ce sont près de 39 000 mails qui sont échangés en moyenne chaque jour avec l'extérieur
- Pour les 60 sites reliés au réseau provincial, 6 liaisons ont fait l'objet d'une augmentation de capacité, 2 nouvelles liaisons ont été créées
- En matière de connexion Internet : la connexion à l'international a été portée de 6 à 12 Mbps à l'international, 20 Mbps en local.

Malgré une équipe réduite due aux difficultés de recrutement, une action de fond a pu être engagée, elle concerne la sécurisation de nos infrastructures en utilisant toutes les possibilités de reprise et de réplication autorisées par nos deux Datacenters.

Enfin, une nouvelle mission a été confiée à la DSI. Celle du suivi des infrastructures de collègues.

Applications

La maintenance (réglementaire ou technique) des 45 applications en production a continué à représenter une charge très significative. Parmi les opérations de maintenance importantes, on peut citer celles réalisées sur les **applications existantes suivantes** :

- PATRIMOINE, gestion du patrimoine mobilier de la collectivité (évolutions fonctionnelles)
- BOURSES SCOLAIRES (évolution fonctionnelles)
- JURIBASE, consultation de la réglementation (améliorations ergonomiques et de contenu)
- GUD/GDD, application transversale de gestion des utilisateurs et de leurs droits
- CARTOSUD, application SIG dotée de nouvelles fonctionnalités
- CVL, gestion et de contrôle des centres de vacances

Les **nouvelles applications** suivantes ont été réalisées :

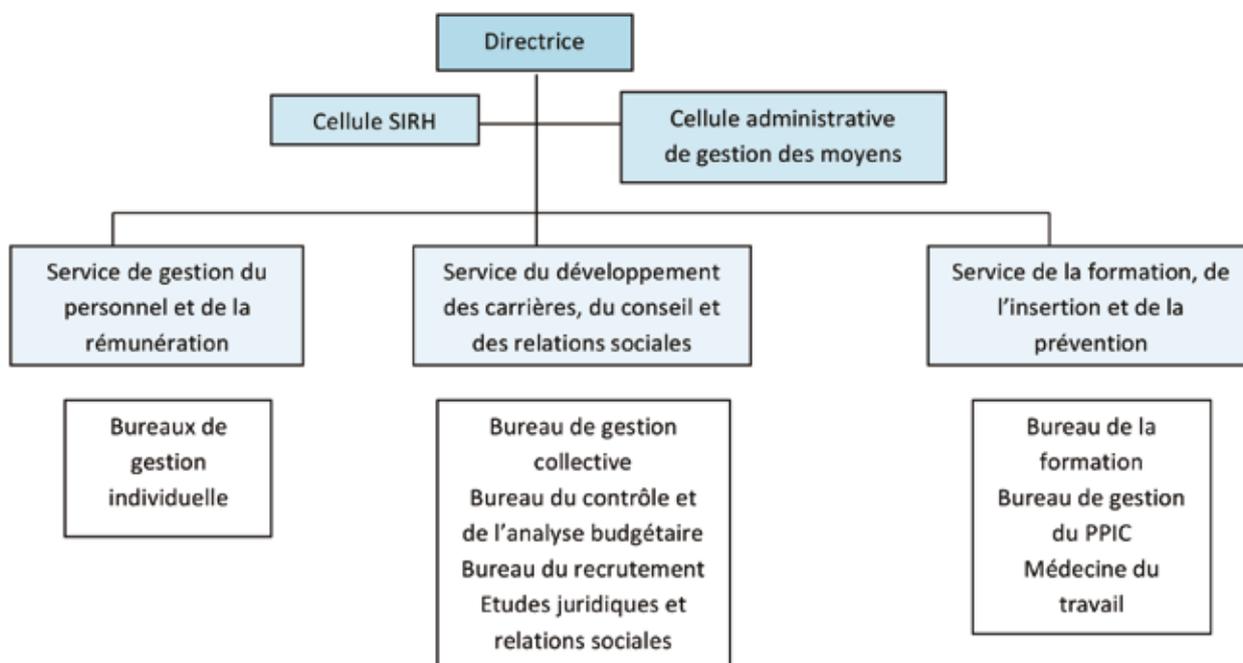
- GESTA, gestion de l'aide sociale dont la mise en production est reportée à 2015
- SIG Routier, outil de gestion et de suivi du réseau routier
- EDUCASUD, seconde version d'un projet consacrée à la gestion des élèves et des écoles
- SUDBOX, application de partage et d'accès mobile documentaire
- ICPE, application de consultation web des dossiers ICPE

L'étude préalable au changement de version du logiciel de gestion des ressources humaines et de la paie a été réalisée et a permis d'engager une consultation vers les prestataires.

Enfin, un important travail interne, structurant, a été largement engagé : celui de la réalisation d'un framework (plate-forme de développement). Il devra permettre une plus grande réactivité et efficacité dans les développements confiés à la DSI ou commandés à des prestataires.

DRH - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Moyens humains



Composée de 45 collaborateurs, la DRH est chargée de la gestion administrative des personnels de la collectivité (recrutements, rémunérations, congés). Elle participe à la définition de la politique de gestion des ressources humaines qu'elle s'applique à moderniser. Pour cela, elle s'attache à optimiser la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et à assister les services provinciaux dans ce domaine. Elle pilote la partie opérationnelle du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC) qui vise à insérer professionnellement et socialement les demandeurs d'emploi. La DRH assure le suivi des relations avec les partenaires sociaux de la collectivité.

La DRH est organisée en 3 services :

Service de la gestion du personnel et de la rémunération

Mission : gestion administrative des personnels de la province sud et en charge du système d'information des ressources humaines.

Service de la formation, de l'insertion et de la prévention

Missions : formation et insertion professionnelle notamment dans le cadre du programme provincial d'insertion citoyenne, de la prévention des risques professionnels et de l'élaboration et de la gestion de mesures sociales en faveur des agents de la collectivité.

Service du développement des carrières, du conseil et des relations sociales

Missions : recrutement et gestion des effectifs de la province Sud, de la gestion des carrières des agents (mobilité, promotion...) et des relations sociales de la collectivité.

Une structure chargée des opérations transversales de la direction (courrier, transmission, comptabilité...), rattachée directement à la directrice, complète l'organisation.

Moyens financiers

La masse salariale globale de la province a progressé de 2.7% en 2014.

Le coût moyen d'un agent permanent est évalué à environ 650 000 francs mensuels, charges comprises.

Chaque mois, environ 3 000 agents ont été rémunérés par la province dont près de :

- 2450 agents permanents ;
- 50 agents recrutés en remplacement ;
- 120 instituteurs remplaçants ;
- 350 agents relevant du PPIC.

	Budget	Réalisation	Taux d'exécution
Personnels permanents	18 295 865 000	18 087 813 805	98,8%
Remplacements temporaires	623 835 000	614 704 228	98,2%
PPIC	733 000 000	689 229 382	94%
TOTAL	20 077 000 000	19 815 834 907	98,6%

Actions 2014

Le recrutement

En 2014, 236 agents ont été recrutés sur postes permanents (hors enseignants) dont 43% ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréat de concours ou recrutement sur titre).

325 appels à candidatures ont été lancés dont 26 postes ont été redéployés en intra ou inter directions sur des besoins différents de ceux antérieurement pourvus et 6 postes ont fait l'objet d'une création au BP 2014.

Le taux de vacance des postes est d'environ 2% des postes permanents.

La présence de la DRH lors des entretiens de recrutement à été renforcée, à la demande des directions.

La formation

Le budget consacré à la formation s'élève en 2014 à 173 millions de francs, dont 57 millions en budget propre, les 77% restants étant sont consacrés à la cotisation au profit de l'IFAP.

1 300 agents de la collectivité ont suivi en 2014 au moins une formation, avec un taux de présentisme de près de 96%. En 2014, l'accent a été notamment mis sur les formations relatives à l'hygiène et la sécurité, les formations au profit des personnels sociaux et de santé, et les formations au management des jeunes encadrants.

Le programme provincial d'insertion citoyenne PPIC

Le dispositif visant à l'insertion de demandeurs d'emploi a permis à 560 personnes de bénéficier de contrats dans ce cadre, avec une consommation des crédits sensiblement équivalente à celle de 2013. Les effectifs sont répartis à 53% dans les directions de la province, 32% dans les communes et 15% dans les associations.

Sur 360 agents sortis du dispositif en 2014, une soixantaine d'entre eux l'ont été en raison d'une démarche réussie d'emploi ou de formation de longue durée.

Des formations sont régulièrement organisées au profit de ces agents afin de favoriser leur insertion. En 2014, l'offre de formation a été élargie, pour couvrir notamment le secrétariat (dont une formation décentralisée à La Foa) et la préparation aux concours.

Les projets

En 2014, le projet de changement de version du progiciel de gestion du personnel TIARHE a été amorcé avec l'arrivée à la DRH d'un chef de projet qui a initié des ateliers avec l'ensemble des gestionnaires de la DRH. Ces ateliers ont mobilisé les agents concernés afin de préparer au plan fonctionnel l'adéquation de cette nouvelle version avec les procédures internes existantes.

En parallèle, la dynamique de fiabilisation des données au sein du logiciel s'est poursuivie ainsi que la rédaction, en interne d'un guide des procédures qui a fait l'objet d'une mise en ligne sur un wiki interne à la DRH.

La mise en place d'un service dénommé ZEN, qui permet aux agents de consulter de façon sécurisée certains éléments de leur dossier personnel (EAE, congés, fiches de paye, etc.) a démarré, avec une première phase de test en fin d'année 2014.

Au plan des conditions de travail, l'évaluation des unités de travail s'est poursuivie ainsi que la réunion de la cellule prévention au sein de la DRH. Le lien entre le médecin du travail et les directions provinciales s'est encore renforcé cette année, permettant notamment d'anticiper ou de régler des problématiques complexes de reprise ou de maintien au travail de certains agents.

2014 a aussi été une année particulière de renouvellement de l'Assemblée provinciale qui a nécessité un travail conséquent visant à accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux élus et leurs collaborateurs. La DRH a, à ce titre, participé à des réunions d'information au profit des nouveaux élus.

DJA - DIRECTION JURIDIQUE ET D'ADMINISTRATION GENERALE

La direction juridique et d'administration générale (DJA), créée le 18 août 2004, est composée de trois services :

- le service des affaires juridiques et de la réglementation (SAJR),
- le service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (SSACA) ;
- le service des relations administratives (le SRA).

Les principales missions de la DJA sont :

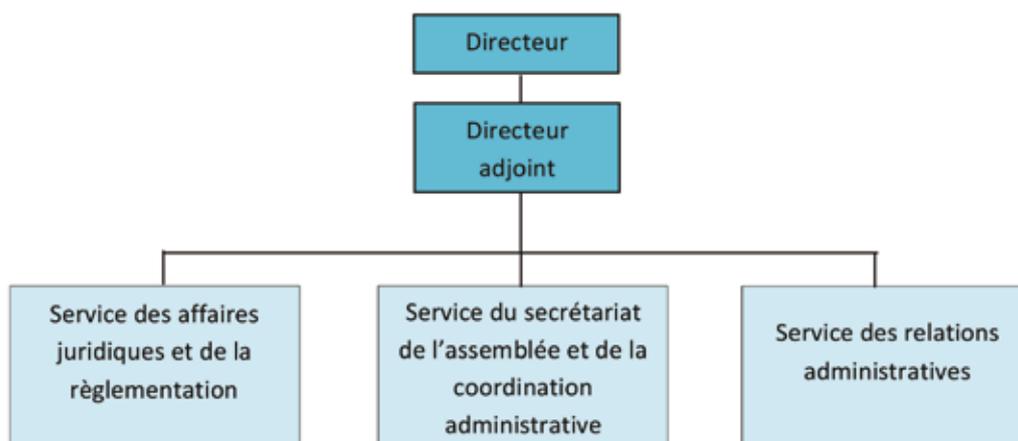
- de délivrer un conseil juridique auprès de l'Exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales et d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions ;
- d'organiser les travaux de l'institution (séances de l'assemblée de province et celles de son Bureau, réunions des commissions intérieures) ;
- d'instruire les projets de réglementation de la province et de rédiger ceux qui sont confiés à la direction ;
- d'instruire les dossiers qui ne relèvent pas des attributions des autres directions de la province et, plus particulièrement, les dossiers relatifs aux groupements de droit particulier local, ainsi que les dossiers relatifs aux débits de boissons ;
- de coordonner les circuits d'instruction et de validation des projets de textes et les circuits de signatures des projets de courriers, et d'assurer un contrôle logistique et qualitatif des courriers ou actes soumis à l'exécutif ou au secrétariat général ;
- de gérer les relations entre l'administration et les usagers notamment en matière d'accueil du public ;
- de coordonner les travaux d'amélioration de la qualité de l'action de l'administration au profit des usagers, notamment :
 - ✓ les actions destinées à mieux prendre en compte les attentes des usagers et à améliorer le service rendu ;
 - ✓ les actions de simplification du droit et d'allègement des formalités administratives ;
 - ✓ les travaux pour améliorer la qualité de la réglementation et la clarté du langage administratif ;
- d'assurer l'administration des moyens mobiliers et immobiliers dont la gestion lui est confiée, notamment le bâtiment du centre administratif de la province Sud (CAPS);

Moyens humains

La DJA comprend 50 agents (sur 53 postes) situés sur trois sites : l'hôtel de province, le centre administratif de la province Sud et l'antenne de La Foa.

Répartition de l'effectif par statut :

	Poste budgétaires	Postes pourvus	Fonctionnaires	CDD 3x1 an	CDI
Nombre	53	50	26	11	13
Pourcentage		94%	49%	21%	25%



Moyens financiers

	Budget	Réalisation	Taux d'exécution
Investissement	108 362 278	65 439 421	60,39%
Fonctionnement	1 367 361 314	853 394 403	62,48%
TOTAL	1 475 723 592	919 833 824	62,33%

Zoom financier (mandaté/voté) :

- Subventions « Relations publiques » : 6 550 000 F / 12 800 000 F
- Coopération régionale : 2 319 809 F / 9 804 750 F
- Cellule communication : 165 128 471 F / 245 486 685 F
- Dommages-intérêts : 6 843 703 F / 26 000 000 F
- Travaux HPS : 22 890 852 F / 35 000 000 F
- Travaux CAPS : 4 237 178 F / 5 000 000 F

Actions 2014

Secteur institutionnel

Fait majeur de l'année 2014 : le renouvellement institutionnel, préparé par l'ensemble des services de la direction, avec notamment la mise en place de la 1^{ère} séance de l'assemblée de la mandature, l'organisation de l'élection du président de l'assemblée de province et des membres du Bureau, l'organisation de la constitution des commissions intérieures ainsi que du renouvellement des représentations de l'assemblée de la province Sud dans les organismes extérieurs, et la réalisation d'un guide de l' élu provincial contenant l'ensemble des informations techniques et pratiques à destination des nouveaux élus afin de leur permettre d'exercer leur mandat dans les meilleures conditions.

Sur toute l'année 2014, l'assemblée de province s'est réunie à 10 reprises et son Bureau a tenu 41 séances.

66 réunions des commissions intérieures ont été organisées selon la répartition suivante :



En matière de coordination administrative

- Mise en place d'un traitement centralisé de l'ensemble du courrier « arrivée » de l'HPS et des directions du CAPS ;
- Production d'un cahier des charges pour l'actualisation du progiciel de traitement des actes et courriers.

Flux du traitement par la DJA des courriers « arrivée » et projets de courriers provinciaux

NATURE DES COURRIERS	NOMBRE DE COURRIERS ARRIVES ENREGISTRES PAR MOIS												TOTAL
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
Courriers reçus	208	221	110	118	93	138	180	258	234	321	251	278	2 410
Projets élaborés par les directions provinciales	110	59	137	100	52	58	86	63	64	40	58	84	911
TOTAL	318	280	247	218	145	196	266	321	298	361	309	362	3 321

Flux du traitement des projets de texte traités par la DJA

NATURE D'ACTE	NOMBRE D'ACTES PAR MOIS												TOTAL
	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
Arrêté	266	225	259	230	220	226	333	186	242	334	233	218	2972
Convention	30	79	63	86	49	33	40	25	53	41	48	39	586
Délibération APS	-	-	-	4	1	6	-	-	9	4	-	10	34
Délibération BAPS avec préinstruction	-	6	31	36	30	19	33	5	21	12	13	7	213
Délibération BAPS simple	-	22	97	48	42	19	44	24	85	39	39	69	528
Marchés	3	4	3	5	8	3	12	1	12	6	9	3	69
TOTAL	299	336	453	409	350	306	462	241	422	436	342	346	4402

En matière juridique et contentieuse

- 51 notes juridiques ont été produites par le service juridique suite à des demandes d'avis internes à la province.
- 59 dossiers contentieux ont été traités durant l'année (sur les 37 désormais clos, 30 se sont conclus en faveur de la collectivité).
- Somme totale réclamée par les requérants à l'encontre de la province Sud durant l'année : 441.000.000 F CFP

En matière de diffusion de l'information juridique

Une nouvelle version du logiciel JURIBASE, qui permet d'accéder à l'ensemble du droit applicable en province Sud a été déployée afin d'intégrer de nouveaux documents, d'offrir de nouvelles fonctionnalités et permettre une recherche plus précise et plus facile.

En matière de relations avec les usagers

Accueil physique : 16 988 personnes accueillies

Accueil téléphonique : 10 562 appels reçus - dont 2 937 ont reçu une primo-information dans leurs démarches de la part de l'équipe du BRP.

En matière de gestion des moyens mobiliers et immobiliers

- 674 réserves relatives au bâtiment et équipements du CAPS ont été constatées et levées.
- 477 demandes internes d'intervention sur divers sujets (climatisation, serrurerie, plomberie, etc.)
- 173 bureaux (66%) ont été équipés de stores.
- Le taux moyen annuel d'utilisation des 29 véhicules de prêt est de 56 %.
- 2500 réunions organisées dans les 15 salles de réunion.
- 73 utilisations de l'auditorium.
- Consommation de fournitures administratives de l'ordre de 18000 francs par agent et par an.

En matière d'application de réglementations spécifiques

- 21 autorisations de débits de boissons (délais d'instruction moyen supérieur à 3 mois) ;
- 13 déclarations de GDPL traitées.

En matière de délégation de signature

23 arrêtés portant modification de l'arrêté général.



HÔTEL DE LA PROVINCE SUD

9, route des Artifices · Baie de la Moselle · BP L1 · 98849 NOUMÉA CEDEX

